

Cahiers de recherche  
en politique appliquée



Numéro spécial

Les élections provinciales du 26 mars 2007 :  
un point de rupture du système partisan québécois ?

Par Alain Desjourdy

# Cahiers de recherche en politique appliquée

Revue de l'École de politique appliquée  
de l'Université de Sherbrooke

Directeur de la revue : M. Sami Aoun

Rédactrice en chef : Mme Annie Chaloux

Éditeur : L'École de politique appliquée

ISSN (électronique) : 1921-7803

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

© École de politique appliquée, 2009

Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, même partiellement, réservés pour tous pays et interdits sans l'autorisation de la Revue.

Comité de rédaction : M. Pierre Binette, Université de Sherbrooke; M. Jean-Herman Guay, Université de Sherbrooke; Mme Isabelle Lacroix, Université de Sherbrooke; M. Hugo Loiseau, Université de Sherbrooke; M. Stéphane Paquin, Université de Sherbrooke.

Comité scientifique : M. Khalid Adnane, Université de Sherbrooke; Mme Magaly Brodeur, École nationale d'administration publique; M. Serge Granger, Université de Sherbrooke; Guy Lachapelle, Université Concordia; Jean-Frédéric Morin, Université libre de Bruxelles.

Nous joindre :

CAHIERS DE RECHERCHE EN POLITIQUE APPLIQUÉE  
École de politique appliquée,  
Université de Sherbrooke,  
2500 boul. de l'Université,  
Sherbrooke, Qc,  
J1K 2R1

[Cahiers.politique@USherbrooke.ca](mailto:Cahiers.politique@USherbrooke.ca)

Téléphone : 819 821-8000 poste 65612  
Télécopieur : 819 821-7909

# Cahiers de recherche en politique appliquée

Revue de l'École de politique appliquée  
de l'Université de Sherbrooke

## TABLE DES MATIÈRES

### NUMÉRO SPÉCIAL

Alain Desjourdy, <i>Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois?</i> .....	1
---	---

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

Par Alain Desjourdy\*  
Université de Sherbrooke

\* Est candidat à la Maîtrise à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

*RÉSUMÉ - L'article s'intéresse aux changements dans le système partisan québécois au niveau provincial à la suite des élections générales de 2007 qui ont conduit à la formation du premier gouvernement minoritaire depuis 1878. Le faible niveau d'appui au Parti québécois ainsi que la montée spectaculaire de l'Action démocratique du Québec ont soulevé des questions sur la présence possible d'un réalignement électoral mettant fin au clivage partisan issu de la Révolution tranquille. La stratégie de vérification de cet article contient à la fois des données quantitatives et qualitatives afin de donner un sens aux résultats électoraux de 2007 et de 2008. Dans un premier temps, les résultats de cette étude démontrent que l'électorat québécois est beaucoup plus volatil depuis 2003. Ensuite, les données recueillies indiquent clairement que les élections générales de 2007 relèvent davantage d'un événement exceptionnel qu'au commencement d'une période de changements menant à un nouveau clivage partisan provincial.*

**Mots-clés :** Réalignements électoraux, élections, clivages partisans, Québec, volatilité électorale, personnel politique, comportement électoral, nationalisme québécois

### INTRODUCTION

Au cours du XXe siècle, le système politique québécois s'est profondément métamorphosé. Par exemple, les Québécois d'aujourd'hui appuient massivement la séparation de l'État de l'Église en santé et en éducation alors qu'il y a 50 ans à peine, l'Église se chargeait de ces deux domaines. L'identité aussi a subi une métamorphose importante. De « Canadien-français » en 1900, le plus important peuple francophone d'Amérique du Nord se nomme aujourd'hui « Québécois ». L'évolution de la société après 1960 a fait émerger de nouvelles idées comme celles de réaliser démocratiquement l'indépendance du Québec. Cette idée a d'ailleurs profondément transformé le système partisan poussant au pouvoir le Parti québécois de René Lévesque le 15 novembre 1976. Comme le mentionne Vincent Lemieux, le régime politique est composé de partis politiques qui sont reliés « à un environnement intrasociétal, où agissent des puissances privées ou publiques [...] qui influencent de différentes façons les processus de gouverner et les processus électoraux<sup>1</sup> ». Donc, les changements qui surviennent dans la société finissent par influencer le système politique et la façon de gouverner l'État. L'exemple du Parti québécois illustre très bien la corrélation entre société et système politique.

En ce début de XXIe siècle, les changements politiques se poursuivent toujours. En effet, lors des élections générales du 26 mars 2007, les Québécois ont élu le premier gouvernement minoritaire depuis 1878. Ceci ne s'était pas produit au cours du XXe siècle

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

en dépit des transformations importantes tant au niveau de la société que de la sphère politique québécoise. Or, une élection générale qui génère une transformation si importante de l'espace partisan n'est survenue qu'à deux reprises dans l'histoire politique québécoise : en 1936 et en 1970. Ces élections, que l'on appelle les élections de rupture, sont des phénomènes documentés, notamment par les politologues américains et français. Malheureusement, les premières analyses des élections du 26 mars 2007 ne permettent pas de déterminer la nature de l'élection de mars 2007. En effet, selon Éric Bélanger<sup>2</sup>, le Parti québécois (PQ) est désormais en danger, car il est un parti politique qui ne représente qu'une seule génération. Pour François Rocher<sup>3</sup>, la polarisation du vote entre fédéralistes et souverainistes n'est pas sur le point de disparaître, et il mentionne que l'Action démocratique du Québec (ADQ) aura du mal à survivre à long terme. Pour Vincent Marissal<sup>4</sup>, chroniqueur au journal *La Presse*, l'incapacité du Parti libéral du Québec (PLQ) d'obtenir une bonne part du vote francophone risque de le marginaliser sur la scène politique québécoise. Les élections générales du 26 mars 2007 constituent-elles une élection de rupture? Quelles sont les conséquences de ces résultats pour les trois principaux partis politiques sur la scène provinciale ? Il y a-t-il un parti politique qui serait menacé de disparaître?

Ce sont ces questions ainsi que les conclusions opposées de la littérature que nous venons d'énumérer qui nous poussent à réaliser ce travail. Les élections générales du 26 mars 2007 représentent-elles une élection de rupture où un parti politique important est menacé de disparition? Pour notre part, nous croyons que bien que l'élection provinciale de 2007 constitue une élection de rupture, il est encore trop tôt pour affirmer, avec certitude, qu'un parti risque de disparaître. Pour déterminer si notre hypothèse est exacte ou erronée, nous procéderons en trois étapes. Premièrement, nous devons déterminer si l'élection du 26 mars 2007 représente une élection de rupture. Deuxièmement, nous analyserons les causes ayant conduit l'Union nationale à sa perte. Cette étude permettra de vérifier si une formation politique actuelle présente les mêmes signes d'épuisement comme ce fut le cas pour l'Union nationale lors du réalignement électoral de 1970-1976. Troisièmement, nous comparerons ces facteurs à la situation actuelle qui prévaut dans les trois principaux partis politiques du Québec. Ceci nous permettra de déterminer s'il y a un parti politique menacé de disparaître.

### PREMIÈRE PARTIE : DÉTERMINER LA CATÉGORIE DE L'ÉLECTION DU 26 MARS 2007

#### 1. LES CINQ TYPES D'ÉLECTIONS

En lisant *Une élection de réalignement*<sup>5</sup> de Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais ou encore *Réalignements électoraux et transformations du personnel politique*<sup>6</sup> de Jean Crête et Réjean Pelletier, nous avons remarqué que les auteurs désignaient les élections générales de 1970 comme étant des élections de réalignement. Or, nous considérons ces élections comme étant des élections de rupture. Il y a une distinction à faire entre l'élection de réalignement et l'élection de rupture, mais elle ne fut apportée par Edward G. Carmines et James A. Stimson<sup>7</sup> de l'Université Princeton qu'en 1989, soit après

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

la publication de l'ouvrage de Lemieux, Gilbert et Blais ou de Crête et Pelletier. Éric Bélanger résume bien cette distinction :

une élection « de rupture » ouvre une phase de réaligement dans le système partisan en déstabilisant l'ordre électoral existant [alors qu'une] élection de réaligement, clôt la phase de réaligement en cristallisant un nouvel ordre électoral qui va se maintenir durant le cycle qui débute<sup>8</sup>.

Ce n'est donc pas en 1970 que le clivage partisan (Parti libéral du Québec et Parti québécois) fut définitif, mais plutôt en 1976<sup>9</sup>. Par conséquent, l'élection qui a porté pour la première fois le PQ au pouvoir est une élection de réaligement qui vient conclure les changements qui ont débuté avec l'élection de rupture de 1970. Toutefois, il y existe également d'autres types d'élections. Vincent Lemieux en identifiait quatre<sup>10</sup>: les élections de maintien, les élections de déviation, les élections de rétablissement et les élections de réaligement. Étant donné la distinction entre élections de rupture et de réaligement, nous étudierons plutôt cinq types d'élections.

### **1.1 Les définitions**

#### **1.1.1 Les élections de maintien**

Dans une élection de maintien, le clivage partisan « demeure la principale influence gouvernant le vote<sup>11</sup> ». Pour cette catégorie d'élection, les partis politiques ne sont pas affectés par une variation majeure des appuis. Le clivage partisan demeure sensiblement identique par rapport à l'élection précédente. Dans ce cas-ci, il peut y avoir une alternance du parti au pouvoir, mais cette alternance se produit toujours entre les mêmes partis. Aucune nouvelle formation politique ne déforme le clivage partisan en place.

#### **1.1.2 Les élections de déviation**

Une élection de déviation se produit lorsque « les forces à court terme jouent dans un sens opposé aux forces à long terme<sup>12</sup> », c'est-à-dire que les allégeances politiques à court terme de l'électorat vont à l'encontre des allégeances politiques à plus long terme. Toutefois, il s'agit de changements temporaires, car ils ne sont le résultat que d'une conjoncture exceptionnelle. Selon Donald E. Blake, l'élection de déviation survient « lorsqu'il y a une élection qui bouleverse le clivage partisan mais qui est suivi par une élection qui marque le retour du clivage partisan qui prévalait avant l'élection perturbatrice<sup>13</sup> ». Toutefois, il peut y avoir plusieurs élections de déviation consécutives.

#### **1.1.3 Les élections de rétablissement**

L'élection de rétablissement est celle « qui marque le retour du clivage partisan en place avant l'élection de déviation<sup>14</sup> ». Une élection de rétablissement suit obligatoirement une élection de déviation, car il s'agit de variations des appuis partisans à court terme. Dans le cas où il y a plus d'une élection de déviation, l'élection de rétablissement vient après la dernière élection de déviation.

#### **1.1.4 Les élections de rupture**

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

Valdimer Orlando Key Jr. (1908-1963) définit les élections de rupture (qu'il appelle *Critical Election*) comme étant une catégorie d'élection où « les résultats démontrent l'éclatement du clivage partisan qui prévalait avant cette élection. [...] Ce changement persiste lors des élections subséquentes<sup>15</sup> ». Comme nous l'avons mentionné plus haut, il faut faire une distinction entre une élection de rupture et une élection de réalignement. Ces deux types d'élections ont pourtant un lien commun : une phase de réalignement électoral. Ce phénomène débute par un moment dit de rupture où le clivage partisan en place est déstabilisé définitivement. Ceci signifie qu'à la fin de la période de réalignement, le clivage partisan ne sera plus le même. Le processus de chambardement politique se termine par une élection de réalignement qui vient sceller le nouvel ordre politique. Cette nouvelle loyauté politique créée persiste jusqu'à la prochaine élection de rupture qui vient mettre fin au clivage partisan alors en place. Donc, l'élection de rupture est celle qui « ouvre une phase de réalignement dans le système partisan en déstabilisant l'ordre électoral existant<sup>16</sup> ». Alors, toute phase de réalignement politique est marquée par une élection qui vient chambarder l'ordre politique qui prévalait auparavant. Il est également important de mentionner que le clivage partisan, lors d'une élection de rupture, est celui qui prévaudra jusqu'à la prochaine période de réalignement, car le contraire signifie plutôt que la présence d'une « élection déviante »<sup>17</sup>.

### 1.1.5 Les élections de réalignement

Selon Pierre Martin, les élections de réalignement constituent les élections où le nouvel ordre politique est installé définitivement<sup>18</sup>. Il y a alors cristallisation d'un « un nouvel ordre électoral qui va se maintenir durant le cycle qui débute<sup>19</sup> ». Donc, le clivage partisan qui ressort de l'élection de réalignement constitue le nouvel ordre politique qui prévaudra jusqu'à la prochaine phase de réalignement. Habituellement, on reconnaît l'élection de réalignement par l'arrivée au pouvoir d'un parti qui prend le pouvoir pour la première fois combinée à la disparition progressive d'une formation politique dominante.

## 2. QUANTIFIER UNE ÉLECTION DE RUPTURE

### 2.1 Par la volatilité électorale

Nous avons retenu trois moyens de quantifier les élections de rupture : l'indice de volatilité électorale, l'indice pondéré de volatilité électorale et le roulement du personnel politique. L'indice de volatilité électorale sert à mesurer le changement électoral d'une élection à une autre. Il permet de mesurer les changements dans le système partisan entre deux élections<sup>20</sup>. Cet indice, élaboré par Donald E. Blake, est calculé de la façon suivante :

$$V = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^N |P_i, t - P_i, t+1|$$

Dans cette équation, «  $P_i$  » représente la proportion du vote pour un parti donné à une élection. La variable «  $t$  » correspond à l'élection de référence alors que «  $t+1$  » représente l'élection que l'on désire comparer avec l'élection de référence. Par exemple, si on veut obtenir la volatilité électorale de l'élection québécoise de 2003 par rapport à la précédente, «  $t$  » sera l'élection de 1998 et «  $t+1$  » sera celle de 2003. Le «  $N$  » désigne le nombre de partis politiques présents lors des deux élections retenues dans l'équation. Il faut inclure

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

tous les partis politiques, même si l'un d'entre eux n'est pas présent lors des deux élections étudiées. Les lignes verticales (valeur absolue) signifient que la valeur de la soustraction opérée entre les deux lignes est toujours positive (la valeur absolue renvoie toujours à un résultat supérieur ou égal à zéro). Une fois la somme effectuée, on divise le résultat obtenu par deux. Cette division permet ainsi d'éviter que l'on calcule la volatilité électorale à deux reprises. À l'Annexe I, la démarche à suivre pour résoudre cette équation est clairement expliquée à l'aide d'un exemple. Une fois l'équation terminée, il en résulte un indice de volatilité variant entre 0 et 1 où la valeur zéro correspond à une élection ne comportant aucun changement avec l'élection précédente et la valeur un correspond à un changement extrême du clivage partisan entre deux élections. Donc, plus l'indice se rapproche de « 1 », plus l'élection étudiée se distingue de la précédente.

### 2.1.1 Les règles pour identifier une élection selon l'indice de volatilité électorale

#### 2.1.1.1 Absence de seuil

Dans la formule élaborée par Blake, nous devons dénoter l'absence de seuils pour déterminer la nature d'une élection. Par exemple, nous ne pouvons pas affirmer qu'une élection de rupture a un coefficient de volatilité compris entre 0.60 et 0.80. Ceci s'explique par la volatilité de certaines élections. Par exemple, l'élection de rupture de 1970 renferme un coefficient de volatilité de 0.30 par rapport à l'élection de 1966 alors que l'élection de 1935, qui est une élection de déviation, a un coefficient de 0.33. Nous voyons donc qu'il est impossible d'imposer des seuils absolus pour catégoriser une élection avec cette méthode. Il faut plutôt comparer le coefficient de volatilité entre deux ou plusieurs élections afin de déterminer si, par exemple, il y a une élection de déviation ou de rétablissement. Il faut donc, avec la formule de D.E Blake, une vue d'ensemble pour catégoriser les élections. Cette absence de seuils constitue une faiblesse importante de la volatilité électorale, car certaines données pourraient être interprétées différemment. C'est pour cette raison que nous avons cherché une façon d'établir différents seuils afin de pouvoir catégoriser chaque élection. Nous avons ainsi créé l'indice pondéré de volatilité électorale (voir le point 2.2 ainsi que l'Annexe II).

#### 2.1.1.2 Étudier les élections par période.

Lorsqu'on étudie la volatilité électorale, il est important de comparer les élections dans un certain ordre. Par exemple, il est peu intéressant de comparer le coefficient de volatilité électorale de l'élection de 1881 avec celui de l'élection de 1994. Il faut les comparer à l'intérieur d'une période donnée que l'on nomme ordre électoral<sup>21</sup>. Toutefois, l'ordre électoral n'est pas immuable, en raison du fait que la société elle-même ne l'est pas : il change constamment. Selon Pierre Martin, ces périodes débutent et se terminent par un changement brutal dans l'ordre électoral de sorte que lorsqu'un changement survient, l'ordre électoral qui prévalait n'existe plus<sup>22</sup>. Le changement survient lors de l'élection de rupture. Donc, afin que les comparaisons entre les élections soient pertinentes, nous devons étudier les élections dans une période comprise entre deux élections de rupture.

#### 2.1.1.3 Les élections de maintien

Une élection de maintien survient « lorsque l'indice de volatilité électorale entre une élection et celle qui la précède est faible<sup>23</sup> ». Un indice faible signifie que le clivage



## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

partisan est demeuré pratiquement inchangé entre deux élections<sup>24</sup>. Il faut noter qu'une élection de maintien ne signifie pas nécessairement qu'un parti politique parvienne à se maintenir au pouvoir à la suite d'une élection générale. Il se peut fort bien que le parti au pouvoir perde les élections au profit d'une autre formation politique présente dans le système politique en place. L'alternance politique n'est pas un facteur de réaligement politique, car le clivage partisan ne voit pas arriver de nouvelles formations politiques capables d'influencer les résultats électoraux drastiquement.

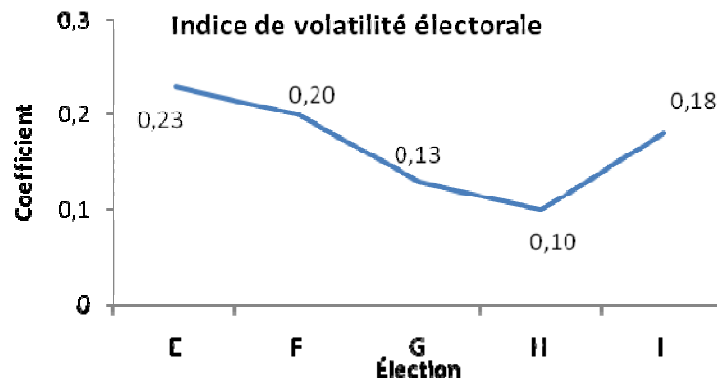
### *2.1.1.4 Les élections de rétablissement*

La règle de classification des élections de rétablissement est plus complexe, car il y a deux conditions à réunir pour identifier une élection de rétablissement. Premièrement, lorsque nous sommes en présence d'une élection de rétablissement, le coefficient de volatilité électorale de l'élection étudiée et celle qui la précède immédiatement est élevé<sup>25</sup>. Deuxièmement, le coefficient de volatilité électorale de l'élection suivante est beaucoup plus faible que celui de l'élection étudiée. Donc, nous pouvons distinguer les élections de rétablissement lorsque nous sommes en présence d'au moins deux élections successives où le coefficient de volatilité électorale est élevé et que ces élections sont suivies par une élection où l'indice de volatilité électorale est faible. Il est important de retrouver deux élections consécutives de volatilité élevée, car étant donné qu'une élection de déviation provoque des changements importants dans la députation, une autre période de changement est nécessaire pour revenir à l'ordre politique avant l'élection de déviation. Le rétablissement se confirme alors avec l'élection suivante présentant un faible coefficient de volatilité électorale, car cet indice signifie qu'il y a peu de changements dans le clivage partisan et que, par conséquent, le clivage partisan est relativement stable.

Nous tenons à mentionner que c'est à la suite de notre analyse que nous avons constaté la présence de la deuxième condition pour identifier une élection de rétablissement (un indice de volatilité faible à l'élection suivant l'élection étudiée). Cette règle n'est d'ailleurs pas mentionnée dans les ouvrages que nous avons consultés au cours de notre recherche. Nous tenons à mentionner que tous les indices de volatilité énumérés dans ce paragraphe sont tirés d'une matrice élaborée dans l'article de Jean Crête et Réjean Pelletier<sup>26</sup>. En effet, à la suite de toutes les élections de rétablissement étudiées dans cet article, nous avons remarqué que l'indice de volatilité électorale de l'élection suivante est faible.

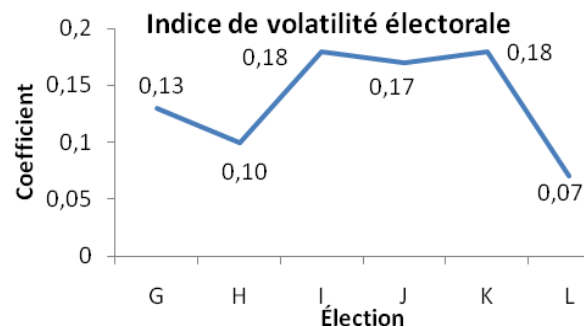
## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

Figure 1. Exemple d'une élection de rétablissement



Avec la première figure, nous remarquons que les élections *E* et *F* se démarquent des autres en raison de leur volatilité électorale élevée. Pour déterminer si l'élection *F* est une élection de rétablissement, il faut qu'elle respecte les deux conditions énumérées auparavant. D'abord, le coefficient de volatilité électorale de l'élection *F* par rapport à l'élection *E* est élevé. De plus, nous remarquons que le coefficient de volatilité électorale de l'élection suivante est plus faible que celui de l'élection étudiée. L'élection *F* est donc une élection de rétablissement, car les élections subséquentes, notamment les deux suivantes, indiquent un coefficient de volatilité électorale faible (ce qui signifie que le clivage partisan ne varie pas beaucoup et se maintient en place).

Figure 2. Autre exemple d'une élection de rétablissement



L'exemple de la deuxième figure illustre une situation où l'élection de rétablissement (l'élection *K*) survient après deux élections de déviation consécutives. On remarque que l'élection *H* marque un retour à la normale dans le clivage partisan, car l'indice de volatilité est plus faible que celui de l'élection précédente. Toutefois, on remarque que par la suite la présence de trois élections (*I*, *J* et *K*) qui se démarquent des autres élections en raison de leur coefficient de volatilité électorale élevé. L'élection *I* correspond à une élection de déviation, car elle présente un coefficient de volatilité électorale élevé en plus d'être suivie par une autre élection avec un coefficient élevé. Cette élection ne peut donc pas être une élection de rupture. L'élection *J* ne répond pas aux deux critères d'une élection de rétablissement, car bien qu'elle suive une élection de déviation, le coefficient de l'élection

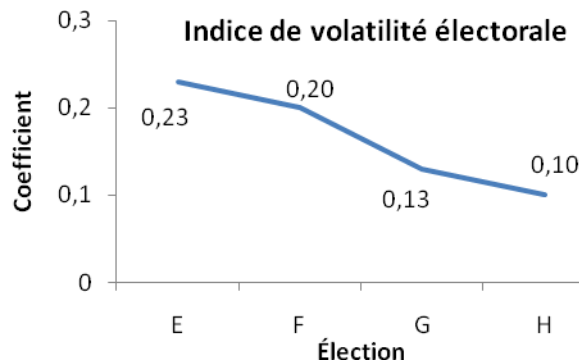
## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

suivante (élection *K*) est aussi élevé. L'élection *J* est alors une deuxième élection de déviation. C'est donc *K* qui est l'élection de rétablissement.

### 2.1.1.5 Les élections de déviation

En ce qui concerne les élections de déviation, la règle de classification applicable est un peu plus complexe que celle des élections de maintien. Selon Crête et Pelletier, nous pouvons identifier une élection de déviation lorsque le coefficient de volatilité électorale de cette élection est plus élevé que les élections précédentes et que cet indice demeure élevé dans les élections qui suivent<sup>27</sup>. Comme nous l'avons mentionné plutôt, il est possible qu'il y ait une série d'élections de déviation, cependant, elles sont consécutives comme en témoignent celles de 1939 et 1944. Une élection de déviation (ou une série consécutive) est toujours suivie par une élection de rétablissement, qui comporte un indice de volatilité électorale comparable à l'élection précédente qui est de déviation. Cette caractéristique nous permet de s'assurer que nous identifions correctement une élection de déviation, car nous distinguons deux élections où la volatilité électorale est supérieure aux autres.

Figure 3. Exemple d'une élection de déviation

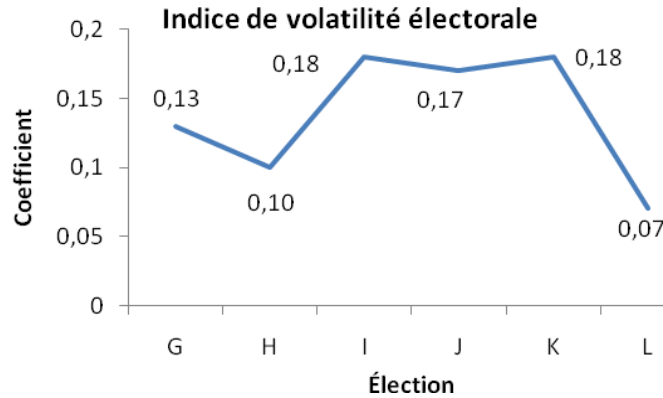


Dans cet exemple, nous remarquons que les élections *E* et *F* sont différentes des autres élections en ce qui concerne le coefficient de volatilité électorale (0,23 et 0,20). Ceci signifie qu'au cours de ces deux élections, il s'est produit des changements importants au niveau de la députation au Parlement.

Ces changements se déroulent toutefois sur deux élections, car l'élection *G*, avec un coefficient de volatilité électorale beaucoup plus faible, signifie que les perturbations sont terminées et que le clivage partisan est redevenu stable. Avec l'aide de la figure ci-dessus, nous sommes en mesure de distinguer une élection de déviation d'une élection de rupture, car l'élection de déviation n'est pas isolée des autres, elle est suivie par au moins une autre élection à coefficient de volatilité élevé. Dans le cas d'une série d'élections de déviation, la situation se présente tout autrement.

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

Figure 4. Autre exemple d'une élection de déviation



Dans cet exemple, nous constatons que l'élection *I* respecte les critères d'une élection de déviation : le coefficient de volatilité électorale de cette élection est plus élevé que les élections précédentes et cet indice demeure élevé dans les élections qui suivent. Toutefois, assistons non pas à une élection de déviation, mais plutôt à une série d'au moins deux élections de déviation consécutives. À la suite de nos recherches, nous avons élaboré trois critères qui permettent de délimiter une seconde élection de déviation. Nous avons établi ces critères, car la littérature n'identifie pas le cas ces « périodes de déviation ».

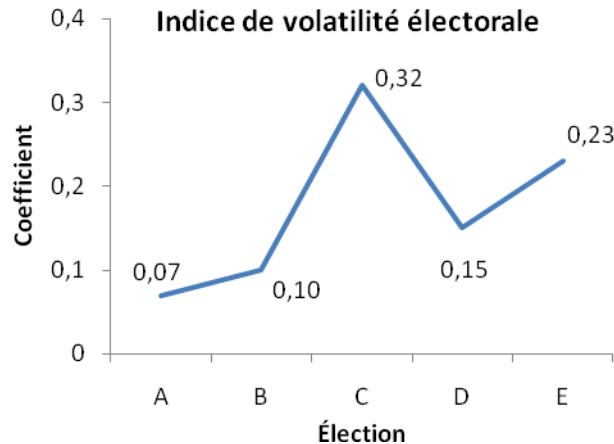
Premièrement, il faut identifier une première élection de déviation à l'aide des critères que nous avons mentionnés (coefficient électorale élevé par rapport à l'élection précédente et par rapport à l'élection suivante). Deuxièmement, il faut que l'élection qui suit immédiatement l'élection de déviation présente un coefficient de volatilité électorale élevé par rapport à l'élection de déviation en plus d'un indice de volatilité électorale élevé par rapport à l'élection suivante. Troisièmement, la série de déviation se termine lorsqu'une élection présente les mêmes caractéristiques d'une élection de rétablissement. C'est donc dire qu'il est possible d'avoir plus de deux élections de déviation consécutives.

### 2.1.1.6 Les élections de rupture

La règle de classification des élections de rupture est pratiquement aussi simple que celle qui est utilisée pour catégoriser une élection de maintien. Effectivement, il y a une élection de rupture lorsque le coefficient de volatilité électorale entre l'élection étudiée et celles qui précèdent est élevé, alors que l'indice de volatilité des élections suivantes est plus faible que celui de l'élection étudiée<sup>28</sup>.

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

Figure 5. Exemple d'une élection de rupture



L'élection de « rupture » est l'élection la plus facile à identifier, car son coefficient de volatilité électorale est nettement plus élevé que les élections environnantes. Dans notre exemple, il s'agit de l'élection *D*. Il suffit de s'assurer que le coefficient de l'élection précédente et l'élection suivante soient nettement inférieurs à celui de l'élection de rupture.

### 2.1.1.7 Les élections de réalignement

À proprement dit, on ne peut se baser sur la volatilité électorale pour déterminer une élection de réalignement, mais plutôt sur le personnel politique. Lors de la dernière période de réalignement électoral du Québec (1970-1976). Éric Bélanger situe l'élection de réalignement en 1976<sup>29</sup>, car cette élection coïncide avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. Toujours selon ce dernier, l'élection de 1976 clôt la période de réalignement électoral, car la victoire du Parti québécois « vient confirmer le nouvel ordre électoral<sup>30</sup> » qui prévaudra jusqu'à la prochaine période de réalignement électoral. Donc, pour qu'il y ait confirmation d'un nouveau clivage partisan, il faut qu'une formation politique absente de l'ancien ordre électoral soit en mesure, après l'élection de rupture, de modifier le clivage partisan au point d'effacer les traces de l'ancien clivage partisan et ainsi confirmer la présence d'un nouvel ordre électoral dans le système politique. L'élection de réalignement est aussi la dernière élection où un grand nombre de députés nouveaux font leur entrée au Parlement. Par conséquent, une élection de réalignement peut survenir à n'importe quel type d'élection. Par exemple, l'élection de réalignement de 1976, qui s'est produite lors d'une élection de déviation, aurait très bien s'être produite lors d'une élection de maintien si le Parti libéral du Québec avait eu une victoire moins imposante en 1973. Une plus faible victoire du PLQ aurait réduit la volatilité électorale de l'élection de 1976 et ainsi, l'élection de 1976 aurait été identifiée comme en étant une de maintien.

## 2.2 Par l'indice pondéré de volatilité électorale

Cette formule permet d'illustrer l'évolution de la volatilité électorale entre deux élections. Elle comporte un élément pondérateur qui nous permet d'en extraire des seuils applicables. Il faut se rappeler qu'avec la volatilité électorale, il n'y existe pas de seuils pour catégoriser les élections. L'exemple qui suit démontre bien comment l'équation

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

permet de pondérer (par l'ajout de « CVÉ élevé – CVÉ faible » dans l'équation) les variations entre deux élections.

### **2.2.1 Les seuils à respecter**

L'élection fondatrice se voit accorder un indice de zéro, car il s'agit de la première élection d'un système électoral et, par conséquent, ne présente pas de variations par rapport à l'élection précédente. L'élection suivant immédiatement l'élection fondatrice se voit aussi accorder un indice de zéro, car si on utilise la méthode de calcul de l'indice pondéré de volatilité électorale, on ne peut pas diviser un nombre par zéro.

En ce qui concerne les élections de maintien, il convient de distinguer la première élection de maintien et les suivantes. Dans le premier cas, l'élection étudiée présente une baisse marquée (plus de deux) de l'indice pondéré de volatilité électorale par rapport à l'élection précédente. Fait à noter, une élection de maintien survient immédiatement après une élection de rétablissement. Dans le second cas, deux types de variation de l'indice pondéré de volatilité électorale peuvent signaler la présence d'une élection de maintien. Premièrement, toute élection avec une variation négative suivant une première élection de maintien (ce qui signifie qu'il y a encore moins de changements à la députation que l'élection de maintien précédente). Si la variation est positive, il y a élection de maintien lorsque l'élection présente une variation positive inférieure à deux (ce qui indique également qu'il y a relativement peu de changements dans le système politique)

Pour les élections de déviation, elles doivent répondre à un de ces critères. Premier cas, l'écart entre l'indice pondéré de volatilité électorale de cette élection par rapport à l'élection précédente doit être supérieur ou égal à deux. Deuxième cas, l'écart entre l'indice pondéré de volatilité électorale de cette élection par rapport à l'élection suivante doit être inférieur à deux. Troisième cas, toute variation inférieure à deux par rapport à l'élection suivante, ce qui signifie que les chamboulements dans le roulement de personnel ne sont pas terminés. Il est possible d'identifier une élection de rétablissement dans deux situations précises. La première survient lorsque l'écart de l'indice pondéré de volatilité électorale avec l'élection précédente est inférieur à deux. La seconde est observée quand l'indice pondéré de volatilité électorale avec l'élection suivante est supérieur ou égal à deux.

Pour identifier une élection de rupture, l'indice pondéré de volatilité électorale de l'élection qui précède l'élection étudiée se doit d'être au moins 40 % plus élevé que l'indice de l'élection précédente en plus d'être 40 % plus élevé que l'indice de l'élection suivante. Les élections de réalignement ne peuvent pas être calculées par notre indice puisque la prise du pouvoir par un nouveau parti politique dépend surtout du nombre de circonscriptions remportées et la disparition d'une formation politique, étant progressive, demeure imperceptible au niveau de la volatilité électorale.

### **2.2.2 Les règles issues de la théorie de la volatilité électorale**

En plus des seuils que nous venons de mentionner, nous devons tenir compte de certaines règles issues de la volatilité électorale présentées dans la première partie de ce travail. Il est important de mentionner que nous devons recourir à ces règles seulement s'il est impossible de les identifier avec les différents seuils que nous venons de présenter.

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

Première règle : il y a présence d'une élection de maintien avec un important indice pondéré de volatilité électorale si l'élection suivante en est une de déviation et que l'élection étudiée présente une volatilité élevée. Nous remarquons facilement ce type d'élection, car elle ne répond pas aux critères d'une élection de déviation, de rétablissement ou de rupture. Cette règle est illustrée à la situation 1 à la page suivante.

Deuxième règle : il y est impératif de retrouver une élection de maintien immédiatement après une élection de rétablissement. En effet, si l'élection suivant immédiatement l'élection de rétablissement est une élection qui présenterait un indice pondéré de volatilité inférieur à deux, l'élection dite de rétablissement serait plutôt une élection de déviation et ce serait l'élection suivante qui serait l'élection de rétablissement. De plus, une élection de rétablissement ne peut pas être suivie d'une élection de rupture, car le rétablissement exige un indice de volatilité électorale plus faible.

Si le cas survient, l'élection de rétablissement devient une élection de déviation. En fait, l'élection de déviation permet la présence immédiate d'une élection de rupture, car contrairement à l'élection de rétablissement, les changements à la volatilité électorale ne sont pas complets alors que l'élection de rétablissement indique la fin, pour au moins une élection, des grandes variations dans le personnel politique et, par conséquent dans la volatilité électorale. Dans le même sens, il est donc impossible qu'une élection de rétablissement soit suivie par une élection de déviation. Nous voyons donc que seule l'élection de maintien peut suivre immédiatement une élection de rétablissement même si cette dernière présente toute de même un indice pondéré de volatilité électorale élevée.

Troisième règle : lorsqu'il y a une élection de rupture, l'élection suivante est une élection de maintien si elle a un indice pondéré de volatilité électorale supérieur ou égal à la moitié de celui de l'élection de maintien précédant la rupture. La baisse est alors assez significative pour ramener la volatilité électorale à un niveau similaire à celui qui prévalait avant la rupture. Dans le cas contraire, c'est-à-dire que si l'élection suivant la rupture présente un indice inférieur à la moitié de l'indice de l'élection qui précède l'élection de rupture, l'élection étudiée en est une de déviation, car la baisse n'est pas assez significative pour ramener la volatilité électorale à un niveau comparable à ce qui prévalait avant la rupture. Cette règle est illustrée à la deuxième situation.

*Tableau 1. Situation 1*

Élection	Indice pondéré de volatilité électorale
1912	-7.70
1916	8.30
1919	40.5
1923	-0.6

### Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

Dans le cas qui est présenté dans la première situation, à première vue, l'élection de 1916 devrait en être une de déviation en raison de sa volatilité électorale élevée par rapport à l'élection précédente. Or, on remarque aussi que l'élection de 1919 présente une volatilité élevée. Toutefois, uniquement l'élection de 1919 répond à tous les critères d'une élection de déviation, car l'élection suivante présente un écart de moins de deux. Donc, l'élection de 1916 ne peut pas être une élection de déviation, mais doit être vue plutôt comme une élection de maintien puisque son indice pondéré de volatilité électorale est près de cinq fois inférieur par rapport à l'élection de 1919. Le même phénomène s'est produit au Québec avec l'élection de 1966 où son indice pondéré de volatilité électorale est environ quatre fois moins important (indice de 7.20) par rapport à l'élection de 1970 (indice de 32.80). Dans ces cas précis, il s'agit d'une élection de maintien en dépit du fait que la volatilité électorale soit relativement élevée.

Tableau 2. Situation 2

Élection	Indice pondéré de volatilité électorale
1935	64.08 –D
1936	14.52 –RU
1939	-24.79 –D

Dans le cas de la deuxième situation, l'élection ne réussit pas à atteindre au moins la moitié de la volatilité électorale de l'élection précédant une élection de rupture. En effet, si nous divisons l'indice de l'élection de 1939 par celui de l'élection de 1935, on arrive à un produit de 38.7 % ( $24.79/64.08$ ), ce qui est inférieur à la moitié. Donc, l'élection de 1939 présente encore trop de volatilité électorale pour être une élection de maintien. Il y a donc une élection de déviation, car les changements dans la volatilité électorale ne sont pas terminés, au contraire, ils sont encore assez importants.

Tableau 3. Situation 3

Élection	Indice pondéré de volatilité électorale
1966	7.20
1970	32.80
1973	-6.50

Par contre, dans ce cas-ci, si nous effectuons la même opération mathématique, nous arrivons à 90.3, ce qui veut dire que le niveau de volatilité électorale est à 90.3 % de celui qui prévalait avant la rupture. Comme ce résultat est au-dessus de la moitié, ceci correspond donc à une élection de maintien.



## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

### 2.3 Par le roulement de personnel

La relation entre une période de réalignement électoral et des changements importants dans la députation a été analysée notamment chez les politologues américains. Dans l'étude des politologues Jerome M. Clubb, William H. Flanigan et Nancy H. Zingale<sup>31</sup>, les auteurs mentionnent que le transfert des appuis d'une formation politique vers une autre doit s'accompagner d'un taux élevé du roulement des élus<sup>32</sup>. Donc, pour vérifier si nous sommes en période de réalignement électoral, il faut vérifier si le nombre de députés nouvellement élus est supérieur aux élections précédentes. Les trois auteurs mentionnent aussi que dans les périodes autres que celles d'un réalignement électoral, les changements au niveau de la députation « sont moins élevés et sont mieux équilibrés entre les partis politiques<sup>33</sup> ». Selon certains politologues américains, l'élection de rupture est le moment précis où le roulement du personnel politique est à son paroxysme<sup>34</sup>. Ce qui ne veut pas dire que le réalignement électoral se déroule uniquement sur une seule élection.

En effet, il a été démontré qu'un réalignement électoral dispose bel et bien d'un « point de rupture », où les changements au personnel politique sont irréversibles. Toutefois, ces changements ne se produisent pas uniquement au cours d'une seule élection, mais aussi sur les élections suivantes. Donc, les réalignements électoraux ne se produisent pas lors d'une « élection critique », mais bien sur une « période de réalignement électoral » qui finira par fixer un nouveau clivage partisan qui perdurera jusqu'à la prochaine élection de rupture. Selon Carmines et Stimson, lors d'une période de réalignement électoral : le changement [au clivage partisan et au personnel politique] est suffisamment important pour être visible et marquer l'origine d'un processus dynamique de transformations [...] qui ne se déroule pas uniquement au moment « critique »; au contraire, il se poursuit encore pour un certain temps, mais à un rythme plus lent<sup>35</sup>.

Donc, si nous sommes dans une période de réalignement électoral, le nombre de nouveaux élus devrait être beaucoup plus élevé que celui des élections précédentes. Toutefois, nous savons aussi qu'il ne faut pas tenir compte uniquement des nouveaux venus au Parlement. Selon Michael R. King et Lester G. Seligman<sup>36</sup>, il faut également tenir compte des députés sortants qui ont été défaits lors des élections générales. Ils estiment que « la proportion des élus défaits est plus grande lors des réalignements électoraux<sup>37</sup> ». Les deux politologues affirment que la catégorie des députés sortants défaits est essentielle dans le repérage des élections de rupture, car ils font augmenter le roulement du personnel politique alors que dans les élections « normales », le roulement de personnel est essentiellement attribuable à la retraite des députés<sup>38</sup>. Par conséquent, si l'élection est inscrite dans une période de réalignement électoral, le nombre de nouveaux élus doit être plus élevé que les élections précédentes, mais pas nécessairement être le plus élevé. Il en va de même en ce qui concerne le nombre d'élus défaits lors d'une élection générale.

### 3. L'ÉLECTION DU 26 MARS 2007

#### 3.1 Calcul de la volatilité et de l'indice pondéré de volatilité électorale

### **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

Pour déterminer si l'élection du 26 mars 2007 constitue une élection de rupture au niveau de la volatilité électorale, nous devons appliquer la formule de Donald E. Blake ainsi que celle de l'indice pondéré de volatilité électorale. Toutefois, étant donné que l'article de Crête et Pelletier calcule la volatilité électorale jusqu'à l'élection générale de 1985, nous devons tout d'abord effectuer les calculs jusqu'aux élections générales de décembre 2008. Les données actualisées à la suite des élections de décembre 2008 sont disponibles à l'Annexe III.

Maintenant que nous détenons le coefficient de volatilité électorale pour chacune des élections depuis 1985, nous devons identifier chacune des élections afin de déterminer si l'élection générale de 2007 constitue une élection de rupture. Jean Crête et Réjean Pelletier identifient l'élection de 1985 par rapport à celle de 1981 comme étant une élection de maintien. Nous abondons dans le même sens, car l'indice de volatilité électorale de l'élection de 1985 est plus faible que celui de l'élection générale de 1981. En ce qui concerne l'indice pondéré de volatilité électorale, la variation négative de l'indice par rapport à celui de l'élection de 1981 nous confirme que l'élection de 1985 est une élection de maintien. L'élection de 1989 est pratiquement identique à la précédente. En effet, nous en sommes venus à la conclusion que l'élection de 1989 est de maintien, car le coefficient de volatilité électorale est faible (à peine 0.09). En ce qui concerne l'indice pondéré de volatilité électorale, la variation négative de l'indice par rapport à celui de l'élection de 1985 nous confirme que l'élection de 1989 est une élection de maintien.

En ce qui concerne l'élection générale de 1994, nous constatons une plus grande volatilité électorale, mais l'écart de 0.04 avec l'élection de 1989 demeure relativement faible. Pour notre part, l'élection de 1994 constitue une élection de maintien en dépit du fait qu'il y ait une augmentation non négligeable du coefficient de volatilité électorale. En effet, pour que l'élection de 1994 soit une élection de déviation, il était nécessaire que le coefficient de volatilité électorale pour cette élection soit aussi élevé que celui de l'élection suivante (1998) ce qui n'est pas le cas. De plus, en ayant recours à l'indice pondéré de volatilité électorale, la variation de l'indice inférieure à deux nous confirme par ailleurs que l'élection de 1994 est une élection de maintien. En ce qui concerne l'étude de la volatilité électorale de l'élection générale de 1998, nous sommes d'avis qu'il s'agit encore une fois d'une élection de maintien, car le coefficient de volatilité électorale est très faible (0.06). L'indice pondéré de volatilité électorale ne fait que confirmer ce constat, puisque nous pouvons observer une forte variation négative de l'indice par rapport à l'élection précédente. L'élection de 1998 est donc une élection de maintien.

Ensuite, nous devons analyser la volatilité électorale entre les élections générales de 1998 et de 2003. Nous affirmons que l'élection de 2003 présente une volatilité électorale d'une élection de maintien, et ce, malgré les changements importants survenus lors de cette élection. En effet, le coefficient de volatilité de l'élection de 2003, bien que plus élevé que celui de l'élection de 1998, demeure comparable aux autres indices de volatilité obtenus aux élections suivant la dernière élection de rétablissement survenue en 1981. Dès l'élection générale de 1985, le coefficient de volatilité électorale a connu une baisse importante (le sommet étant de 0.14 alors qu'auparavant, il dépassait les 0.20). Alors, l'indice de volatilité de 0.11 ne se démarque pas assez pour considérer l'élection de 2003

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

comme étant une élection de déviation. Comme vous l'avez probablement constaté, les résultats avec l'indice pondéré de volatilité électorale nous permettent de tirer les mêmes conclusions que la volatilité électorale à l'exception du fait que notre indice est soumis à des seuils précis.

L'élection du 26 mars 2007 est marquante à plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle est une élection historique, car les Québécois ont élu le premier gouvernement minoritaire depuis 1878. Cette élection se caractérise aussi par la montée en flèche de l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont qui passe de cinq députés à quarante et un. De plus, nous avons vu le Parti vert du Québec obtenir son meilleur résultat avec près de 4 % des suffrages exprimés. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces changements importants ont eu des répercussions importantes sur la volatilité électorale. En effet, nous avons calculé un coefficient de volatilité électorale de 0.20, ce qui ne s'était pas vu depuis 1981. Nous devons maintenant déterminer à quel type d'élection réfère celle l'élection du 26 mars 2007. Tout d'abord, nous pouvons déjà affirmer qu'il ne s'agit pas d'une élection de maintien, car le coefficient de volatilité électorale de l'élection de 2007 est presque deux fois supérieur à celui de l'élection précédente. Serait-il alors possible que l'élection de 2007 soit une élection de rétablissement? La réponse est non. Premièrement, nous avons déterminé un peu plus haut que l'élection de 2003 présentait les caractéristiques d'une élection de maintien, ce qui empêche la présence immédiate d'une élection de rétablissement. Deuxièmement, la différence entre le coefficient de volatilité électorale de l'élection de 2007 par rapport à celui de 2003 est trop élevée pour être une élection de rétablissement. En effet, selon les données fournies par Crête et Pelletier, lorsqu'il y a une élection de rétablissement, la volatilité électorale de l'élection de rétablissement est similaire à celui de l'élection de déviation qui la précède<sup>39</sup>. Nous illustrerons nos propos par deux exemples.

Le premier exemple est celui des élections de 1904 et de 1908. La première élection a un coefficient de volatilité électorale élevé comparativement aux élections précédentes. En effet, l'indice de volatilité est de 0.15 alors que les élections précédentes présentent un coefficient variant entre 0.02 et 0.10. Cependant, l'élection immédiate dispose elle aussi d'un indice de volatilité élevé et, en plus, il est similaire à celui de l'élection de 1904, car il se situe à 0.13. Un autre exemple est celui des élections de 1944 et 1948. Lors de ces deux élections, où le coefficient de volatilité électorale est élevé (respectivement 0.19 et 0.21), nous voyons encore une fois que le coefficient est similaire entre l'élection de déviation et celle de rétablissement. Comme Vincent Lemieux le mentionne, les élections de déviation surviennent « lorsque les forces [partisanes] à court terme jouent dans un sens opposé [des] forces à long terme<sup>40</sup> ». Donc, pour un retour à la « normale », il doit se produire un changement important afin que la situation anormale soit effacée. Un tel changement a pour corollaire une volatilité électorale élevée. Donc, l'élection de 2007 ne constitue pas une élection de rétablissement, car sa forte amplitude l'isole des élections précédentes.

Devons-nous voir dans l'élection de 2007 une élection de réaligement qui vient clore une phase de turbulences politiques? La réponse à cette question est non. En effet, l'étude du coefficient de volatilité électorale depuis 1985 nous permet de confirmer l'absence d'une élection de rupture dans les élections qui suivent celle de 1976 qui est la dernière

### **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

élection de réaligement. Vous pouvez le constater par vous-même en étudiant le tableau de l'Annexe III. Dans ce tableau, nous remarquons qu'aucune des élections, hormis celle de 2003, ne possède un coefficient de volatilité élevé. Comme nous l'avons vu plus haut, la présence d'une élection de rupture est essentielle, car sans une élection qui provoque une période de réaligement politique, il est impossible qu'une élection de réaligement qui vient clore cette période de transition soit présente. Il nous reste maintenant à déterminer si l'élection du 26 mars 2007 constitue une élection de rupture ou de déviation au niveau de la volatilité électorale.

Selon, Crête et Pelletier, pour qu'une élection puisse être catégorisée comme étant une élection de rupture au plan de la volatilité électorale, il faut que le coefficient de volatilité électorale entre l'élection étudiée et celles qui la précède soit élevé et que le coefficient de volatilité électorale des élections subséquentes soit faible<sup>41</sup>. Pourquoi faut-il absolument que le coefficient de volatilité électorale des élections subséquentes soit faible? La réponse est que si un coefficient de volatilité électorale est faible, cela signifie que le clivage partisan a subi peu de modifications : il se cristallise. De sorte que le clivage partisan en place avant l'élection de rupture n'existe plus, il est substitué par un autre ordre électoral. Or, le tableau à l'Annexe III est clair à ce sujet; l'élection générale du 26 mars 2007 est une élection de déviation si on se fie aux résultats des élections de décembre 2008. En effet, nous pouvons constater, dans un premier temps, que le coefficient de volatilité électorale de l'élection de 2007 est beaucoup plus élevé que les élections générales précédentes. Si on compare l'indice de volatilité avec celui des élections précédentes, dont le sommet est de 0.14 en 1985, aucune élection générale ne parvient même près d'atteindre le coefficient de volatilité électorale de celui de l'élection de mars 2007. La première condition d'une élection de rupture et d'une élection de déviation est remplie. De plus, si nous recourons à l'indice pondéré de volatilité électorale, la variation entre l'élection de 2003 et 2007 est supérieure à 40 %, ce qui tend à nous démontrer que nous sommes en présence d'une élection de rupture.

Toutefois, l'effondrement massif des appuis au parti de Mario Dumont en décembre 2008 laisse plutôt croire que les changements importants survenus en 2007 démontrent que cette élection ne constitue pas une rupture permanente du système partisan québécois. De plus, les élections générales de 2007 présentent deux caractéristiques d'une élection de déviation. Premièrement, le coefficient de volatilité électorale entre l'élection générale de 2007 et celles qui la précèdent est élevé. Comme vous pouvez le constater dans l'Annexe III, nous obtenons un indice de volatilité électorale de 0.20, ce qui est nettement plus élevé que ceux des élections précédentes. Deuxièmement, il y a de plus en plus une correspondance entre l'élection de 2007 et l'autre caractéristique propre aux élections de déviation : un indice de volatilité élevé entre cette élection et les suivantes. Comme nous l'avons vu un peu plus haut, le coefficient de volatilité entre l'élection de 2007 (0.20) et celui de l'élection de 2008 qui se situe à 0.16 sont similaires, de sorte que la volatilité électorale élevée perdure.

L'indice pondéré de volatilité électorale tend à démontrer que l'élection de mars 2007 est une élection de déviation, car le faible indice de l'élection de décembre 2008 (-0.8) signifie que les changements électoraux survenus aux élections de 2007 et de 2008 sont

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

d'une amplitude similaire : il n'y a donc pas un point de rupture de l'ordre électoral en place. En conséquence, nous pouvons affirmer que l'élection du 26 mars 2007 ressemble davantage à une élection de déviation, car une élection de rupture est suivie immédiatement par une élection dont la volatilité électorale est nettement plus faible, ce qui n'est pas le cas. Les résultats électoraux de décembre 2008 signifient que les nouveaux appuis de l'ADQ acquis en 2007 étaient temporaires. Les appuis à long terme sont retournés soit chez les libéraux ou soit chez les péquistes.

### 3.2 Les changements dans le personnel politique

Comme nous l'avons observé précédemment, nous disposons de plusieurs modèles théoriques pour quantifier les élections de rupture et les réalignements électoraux. Selon Clubb, Flanigan et Zingale, il faut que le nombre de nouveaux élus soit plus élevé que la normale pour qu'il y ait une élection de rupture. Selon King et Seligman, lors des élections de rupture, le nombre de députés défaits est beaucoup plus élevé que les autres élections. Nous avons donc compilé les données et dressé un tableau regroupant les élections depuis 1985 (les données n'étant pas disponibles depuis cette date).

*Tableau 4. Le roulement du personnel politique*

Élection	Députés défaits <sup>42</sup>	Nouveaux députés <sup>43</sup>	Proportion
1985	42	63	66.7 %
1989	8	41	19.5 %
1994	18	55	32.7 %
1998	6	35	17.1 %
2003	21	48	43.8 %
2007	40	56	71.4 %
2008	38	49	77.6 %

À la suite de la compilation des données, nous pouvons faire plusieurs constats. Premièrement, 71.4 % des nouveaux députés en 2007 ont battu un député sortant, ce qui est une proportion beaucoup plus élevée que la normale. Une telle proportion n'est pas atteinte en 1985 où 99 candidats libéraux avaient été élus. Précédemment, nous avons vu que Seligman et King affirment que le nombre de députés défaits lors d'une élection de rupture est beaucoup plus élevé que dans les autres élections générales. Toutefois, les élections de 2008 indiquent un certain retour de balancier venant compenser les turbulences engendrées lors de l'élection de 2007. L'étude du roulement du personnel politique n'est pas en mesure de confirmer que l'élection de 2007 est une élection de rupture en ce qui a trait au nombre de députés sortants défaits. L'élection qui a formé le premier gouvernement minoritaire en plus de 100 ans ressemble même davantage à une élection de déviation.

Toutefois, cette étude confirme qu'il y a beaucoup de changement dans le personnel politique depuis 2003. Selon le tableau 3, nous pouvons constater que le nombre de nouveaux députés est beaucoup plus élevé depuis 2003. En apparence, nous concluons qu'il y a une rupture dans le clivage partisan, car le nombre de nouveaux élus se démarque des

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

autres élections générales. Pourtant, il n'en est rien. En effet, lors des élections de 1985, 1989, 1994 et 2003, la majorité des défaites sont explicables par la défaite de députés libéraux aux mains des candidats péquistes et/ou de défaites de députés péquistes aux mains de candidats libéraux. Dans de quelques rares occasions, un tiers parti allait chercher quelques sièges. En 1989, le Parti égalité parvient à remporter la victoire dans quatre circonscriptions; en 1994, l'Action démocratique du Québec remporte une seule circonscription et en 2003, l'ADQ parvient à remporter quatre sièges. Ces nombreuses défaites ne surviennent que dans le contexte normal d'alternance du parti au pouvoir qui est en place depuis la dernière élection entre le PLQ et le PQ. En revanche, l'élection de 2007 présente un portrait tout à fait différent des autres élections, car pour la première fois depuis 1976, la proportion des nouveaux députés et des défaites n'est pas la résultante de l'alternance au pouvoir entre libéraux et péquistes, mais bien à la poussée fulgurante de l'ADQ. Par ailleurs, les statistiques mettent en relief l'importance des nouveaux élus de l'ADQ dans les nombreuses défaites subies principalement par des candidats du Parti libéral du Québec. Des 40 députés libéraux et péquistes défaits, il y en a 36 qui ont été battus par un candidat adéquiste, ce qui représente 90 % des défaites. Il en va de même en ce qui concerne les nouveaux élus. Les 36 nouveaux députés de l'ADQ représentent 64.3 % des nouveaux visages à l'Assemblée nationale du Québec. Toutefois, en 2008, les pertes de l'ADQ sont réparties entre les péquistes et les libéraux, ce qui nous ramène à la situation qui prévalait en 2003 confirmant un certain retour à la case départ. En effet, 33 des 38 députés défaits le 8 décembre 2008 provenaient de l'ADQ (proportion de 87 %).

### 4. LA THÉORIE DES RÉALIGNEMENTS ÉLECTORAUX ET LE CAS DE L'ÉLECTION DE 2007

La théorie des réalignements électoraux est un incontournable pour analyser les évolutions électorales dans le monde. Le concept de réalignement électoral est attribué au politologue américain Valdimer Orlando Key Jr. qui fait référence aux *Critical Elections* (élections critiques) dès 1955<sup>44</sup>. Les élections critiques sont des élections où il y a un changement important et brusque dans un clivage partisan donné. Cette théorie fut reprise notamment par Walter D. Burnham et James L. Sunquist à la fin des années 1960. Au cours des paragraphes suivants, nous tenterons de déterminer si l'élection de mars 2007 correspond à la théorie classique des réalignements électoraux.

Nous devons d'abord étudier les facteurs qui peuvent provoquer un réalignement électoral dans une société. Selon Burnham, les réalignements électoraux surviennent lorsque les partis politiques en place ne parviennent plus à endiguer des tensions dans la société. Ces dernières s'accumulent et finissent par éclater en crise<sup>45</sup>. Pierre Martin souligne que ce sont ces crises qui provoquent l'effondrement du clivage partisan en place ouvrant, du même coup, une phase de réalignement électoral<sup>46</sup>. Il est essentiel qu'il y ait une crise politique, économique, etc. assez importante pour modifier le clivage partisan d'une société donnée. Pierre Martin mentionne aussi qu'un réalignement électoral peut se produire lorsqu'il y a « un trop fort écart entre les souhaits des citoyens et les comportements de gouvernants<sup>47</sup> ». Cet écart provoque une grande frustration envers les gouvernants. En ce qui concerne l'élection générale de 2007, nous pouvons conclure à la présence d'une crise politique importante ou à la présence d'une certaine frustration de la

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

population vis-à-vis la classe politique. Nous pouvons dire que l'élection de 2007 comportait aussi une frustration certaine d'une bonne partie de la population envers le premier mandat de Jean Charest.

Tout d'abord, nous devons aborder la crise politique de 2007 : les accommodements raisonnables. Cette crise est en partie responsable de la montée spectaculaire de l'ADQ alors que le PLQ et plus particulièrement le PQ ont été incapables de la contenir. La position claire de M. Dumont sur la nécessité de rédiger une Constitution québécoise qui viendrait éliminer les accommodements dits « déraisonnables » perçus comme étant des abus de la part des minorités religieuses. Notons que ce débat a nuí grandement à la cote de popularité du PQ. Selon Éric Bédard, rédacteur en chef de la revue *Argument*, la passivité du parti souverainiste face aux accommodements raisonnables a créé un rapport trouble avec l'électorat nationaliste qui souhaite « que [les] chefs se tiennent debout lorsqu'ils ont le sentiment, à tort ou à raison, que l'identité québécoise n'est pas respectée comme elle le devrait<sup>48</sup> ». Les nationalistes se sont alors tournés vers l'ADQ qui proposait une meilleure solution à la crise.

Par ailleurs, nous avons vu un peu plus haut qu'il y avait une certaine frustration causée par un écart entre la volonté des citoyens et la volonté des gouvernants. Comme le mentionne Michel Vastel, le scrutin du 26 mars 2007 est « l'explosion d'une révolte trop longtemps contenue et qui couvait un peu partout au Québec<sup>49</sup> ». Il y a un indice qui exprime l'écart entre les actions des gouvernants et la volonté des gouvernés : le taux de satisfaction envers le gouvernement en place. Au cours de son mandat, le PLQ a battu des records d'impopularité allant même avoir un taux d'insatisfaction de 78 %<sup>50</sup>. Même à quelques semaines du déclenchement des élections de 2007, le taux d'insatisfaction à l'égard du gouvernement de Jean Charest dépassait les 50 %<sup>51</sup>.

Les facteurs qui ont provoqué le décalage entre les gouvernants et les gouvernés sont nombreux. Nous pouvons penser aux nombreuses décisions impopulaires du gouvernement Charest : le Mont Orford, les coupures des 103 millions de dollars dans le régime des prêts et bourses, la loi 142 qui fixe les conditions de travail pour les employés de l'État, le financement des écoles juives, etc. De plus, Jean Charest a aussi essuyé beaucoup de critiques en ce qui concerne les promesses non tenues : les baisses d'impôts, les défusions municipales non conformes aux promesses électorales, la détérioration des délais sur les listes d'attentes en santé, etc. Donc, nous voyons bien que les éléments pouvant créer cet écart entre les actions du gouvernement et les aspirations de la société étaient au rendez-vous.

Pour Jean François Bissonnette, doctorant en études politiques à l'Université d'Ottawa, les résultats du 26 mars 2007 expriment un rejet de la politique par la population du Québec et il affirme que le faible taux de participation illustre la volonté des Québécois d'avoir moins de politique partisane et de se préoccuper « davantage de la vie quotidienne des gens<sup>52</sup> ». En 2008, la crise des accommodements raisonnables était terminée et le gouvernement Charest n'avait pas déposé de projets de loi controversés, ce qui a grandement contribué à la montée de la cote de popularité du chef du PLQ. Le PQ s'est

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

également ajusté à la situation en retirant l'article de la plateforme du parti qui prévoyait la tenue rapide d'un référendum sur l'indépendance du Québec. Ces repositionnements ont mis fin aux frustrations de la population à l'endroit des deux partis politiques traditionnels.

Par ailleurs, la thématique de la santé en 2003, la crise des accommodements raisonnables en 2007 ou encore la question de l'économie en 2008 met en évidence un autre élément important des élections de rupture : les nouveaux enjeux électoraux. John Parisella, professeur à l'Université Concordia, mentionne que depuis les élections générales de 2003, la « Question nationale » (la thématique de l'avenir politique du Québec) n'est plus le principal enjeu d'une élection générale<sup>53</sup>. En effet, lors des élections de générales de 2003, le débat autour de cet enjeu n'occupait plus le haut du pavé. Lors des élections générales de 2003, les principaux enjeux furent « la santé, l'éducation, les impôts et un fédéralisme rentable pour le Québec<sup>54</sup> ». En 2007, la « Question nationale » a cédé sa place aux accommodements raisonnables, à la santé, la hausse des frais de scolarité et aux infrastructures routières. Lors de la campagne électorale de 2008, la « Question nationale » n'a pas été réellement abordée laissant la place principalement à l'économie et la santé.

Il s'agit là clairement d'une rupture avec le discours traditionnel lors des campagnes électorales depuis 1970. À cette époque, selon Réjean Pelletier, le débat entre les souverainistes et les fédéralistes était devenu assez puissant pour dominer le débat politique<sup>55</sup>. Le débat allait être celui qui serait prédominant au cours de la prochaine période politique. Bref, au lieu de voir la « Question nationale » être l'enjeu électoral principal depuis les années 1970, le débat a plutôt tourné sur d'autres questions. Par exemple, en 2007, Mario Dumont n'a parlé de sa position autonomiste que lorsqu'on lui en faisait la demande<sup>56</sup>. En effet, M. Dumont a beaucoup plus parlé de la question des commissions scolaires, de l'allocation d'un montant d'argent aux familles qui ont des enfants qui ne fréquentent pas les Centres de la petite enfance (CPE) que de sa position autonomiste.

Aux élections de 2008, Pauline Marois a opté sensiblement pour la même stratégie en mettant à l'avant-scène de sa campagne les thèmes de l'économie, de la santé et de l'éducation. Elle n'a abordé de front la question seulement lorsque la crise politique à Ottawa s'est immiscée dans la campagne. Sans cet événement, la chef péquiste n'aurait probablement pas parlé de souveraineté. Il s'agit donc d'une nouvelle nature de débat, car dans un contexte où la « Question nationale » aurait pris une importance capitale, l'autonomie de Mario Dumont aurait été son principal cheval de bataille lors de ses interventions publiques. La nouvelle nature du débat politique au Québec explique en bonne partie les difficultés du Parti québécois à remporter des élections depuis 1995. Tasha Kheiriddin, professeure à l'Université McGill explique qu'il y a une évolution du débat politique du Québec au profit de questions qui touchent davantage le rôle et la gestion de l'État. Selon elle, le débat souverainiste-fédéraliste semble de plus en plus se diriger vers un débat gauche-droite<sup>57</sup>.

Le changement au niveau des enjeux n'est pas trivial. Elmer Eric Schattschneider a démontré la relation entre une période de réalignement électoral et l'apparition de



## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

nouveaux enjeux<sup>58</sup>. Il est donc important de comprendre que lorsque nous sommes dans une période de réaligement électoral, nous avons les « conditions gagnantes » pour assister à l'émergence de nouveaux enjeux politiques différents de la période de réaligement précédente. Les élections du 26 mars 2007 démontrent mieux que les élections de 2003 que le débat sur l'avenir politique du Québec n'est plus une priorité dans l'électorat. À la place, il est plutôt question d'identité, d'accommodements raisonnables, de santé, ou d'économie. Or, dans un passé pas si lointain, ces sujets étaient importants, mais ne retenaient pas la même attention que le débat autour de la « Question nationale ». John Parisella mentionne aussi que le changement des enjeux politiques remonte à 2003, mais c'est n'est qu'en 2007 que le sujet de la souveraineté a été pratiquement oublié si on le compare aux élections précédentes.

La théorie classique des réalignements électoraux nous permet également de mieux comprendre que l'élection de mars 2007 constitue, jusqu'à un certain point, un point de rupture, en raison de la fin de la polarisation des votes entre les fédéralistes et les souverainistes. Ceci est un signe important que l'enjeu de la « Question nationale » n'ait pas été un enjeu de grande importance lors de la dernière campagne électorale. Pourtant, cet enjeu a été des plus émotifs au cours des trente dernières années au Québec, plus particulièrement lors du référendum de 1995. Nous n'avons qu'à nous rappeler du *love-in* tenu à Montréal à quelques jours seulement du 30 octobre 1995. Le documentaire *Point de rupture*, retraçant les événements de la dernière période référendaire au Québec, nous démontre jusqu'à quel point l'émotivité était à son paroxysme. Après le *love-in*, il y avait même eu des plusieurs accrochages dans les rues de Montréal entre les militants souverainistes et les militants fédéralistes. Selon James L. Sunquist, un des principaux auteurs reliés à la question de la théorie classique des réalignements électoraux, lorsqu'une société se polarise, « les modérés sont mis à l'écart par les parties polarisées [...] le centre vient alors un territoire politique qui ne peut pas être occupé<sup>59</sup> ». Ceci indique bien que lorsque la question sur la souveraineté du Québec polarisait les intentions de vote, l'espace pour un parti entre les deux options possibles n'existait à peu près pas. Dans une société polarisée par un enjeu de la sorte a comme conséquence qu'une formation politique qui tenterait de concilier les positions ne parviendrait pas à rallier une bonne partie de l'électorat.

En mars 2007, l'arrivée en force d'une formation politique, en l'occurrence l'Action démocratique du Québec, qui a une position médiane entre l'indépendance et le fédéralisme, nous indique que cet enjeu n'est plus aussi important qu'auparavant, car il ne parvient plus à polariser les votes entre le PLQ et le PQ. Ce qui nous ramène au politologue français Pierre Martin. Selon sa théorie revisitée des réalignements électoraux, Pierre Martin identifie trois conditions essentielles pour déterminer si une élection étudiée en est une de rupture<sup>60</sup>. La première condition est qu'il doit y avoir un mouvement électoral important et nettement en opposition à l'ordre électoral en place depuis la dernière élection de réaligement. L'élection du 26 mars 2007 correspond entièrement à cette condition.

En effet, nous pouvons constater un transfert important des appuis du Parti libéral du Québec et non du Parti québécois vers l'Action démocratique du Québec. Le parti politique dirigé par Mario Dumont a récolté 530 290 voix de plus que lors des élections générales

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

précédentes d'avril 2003<sup>61</sup>. Or, le PQ n'a perdu que 143 000 voix durant cette période, ce qui démontre que la plus grande partie des 530 290 nouveaux votes en faveur de l'ADQ proviennent essentiellement du PLQ. Selon Pierre Drouilly, la moitié des gains de l'Action démocratique du Québec proviennent du Parti libéral du Québec<sup>62</sup>.

Ce transfert soudain des appuis ne cadre pas avec l'ordre électoral qui prévalait avant cette élection. Dans un contexte de bipartisme, les changements dans les appuis populaires se réalisaient entre le Parti libéral du Québec et le Parti québécois. Si nous reprenons les changements survenus lors de l'élection des péquistes en 1994, nous voyons très bien le transfert des voix du parti au pouvoir de l'époque (PLQ) vers la formation souverainiste. Ce déplacement de voix faisait en sorte que l'opposition officielle et le gouvernement étaient formés des deux partis « traditionnels ». La progression de l'ADQ entre les élections de 1998 et 2003 pourrait nous dire que l'élection de 2007 n'entre pas en contradiction avec l'élection de 2003, car il y a eu un transfert de 200 000 voix vers la formation de M. Dumont entre les élections de 1998 et 2003. Or, même si nous voyons un certain déplacement de près de 200 000 voix vers l'ADQ entre 1998 et 2003, il n'en reste pas moins que la progression de l'ADQ lors des élections générales de 2007 ne cadre pas avec la progression du parti politique depuis sa fondation en 1994 et nous verrons pourquoi.

La progression de l'ADQ, depuis sa fondation en 1994, est très constante. La formation obtient 6 % des voix en 1994, 12 % en 1998 et 18 % en 2003<sup>63</sup>. Or, en 2007, le parti fait presque doubler ses appuis en obtenant environ 31 % des suffrages exprimés. Il est clair que l'élection de 2007 a été le théâtre d'un important transfert des voix et, par conséquent, la première condition élaborée par Pierre Martin concorde avec les élections de mars 2007. En 2008, avec 17 % des voix, l'ADQ retrouve essentiellement ses appuis de 2003. Les pertes encourues sont retournées au Parti libéral du Québec, ce qui fait en sorte que la première condition ne concorde pas avec le résultat des élections de 2008.

La seconde condition pour identifier une élection de rupture est que cette élection modifie le clivage partisan en place. Les résultats électoraux des élections générales de 2003 et de 2007 confirment très aisément cette deuxième condition à la présence d'une élection de rupture. En effet, lors des élections générales de 2003, le clivage partisan était celui qui existait depuis le réalignment de 1976 : l'alternance au pouvoir entre le PLQ et le PQ. Même si la députation de l'ADQ venait, en 2003 de grimper à quatre élus, il n'en reste pas moins que la formation politique n'était pas en mesure de satisfaire aux exigences de l'Assemblée nationale du Québec pour être reconnue comme étant un parti politique. Cela est sans compter sur le fait que la présence de quatre députés au Salon bleu s'était vue depuis 1976<sup>64</sup>. De plus, le parti ayant obtenu moins de 20 % des suffrages lors des élections générales, nous ne pouvons pas dire que le clivage partisan instauré par la période de réalignment 1970-1976 était transformé. C'est tout le contraire qui se produit avec l'élection générale de 2007, où nous pouvons constater un chamboulement de l'ordre électoral. En effet, c'est la première fois depuis 1976 où un autre parti politique que le Parti libéral ou le Parti québécois obtient l'opposition officielle à Québec. Un tel événement ne s'était jamais déroulé depuis la dernière période de réalignment électoral. Cependant, en décembre 2008, le clivage partisan est retourné à un fort bipartisme entre le

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

PQ et le PLQ et un retour d'un gouvernement majoritaire. Donc, nous pouvons constater que la deuxième condition d'une élection de rupture était remplie en 2007, mais plus 2008.

Finalement, pour remplir la dernière condition, il est essentiel que le clivage partisan issu lors de l'élection de rupture subsiste à l'élection suivante, car sinon, comme nous l'avons vu plus haut dans ce travail, il s'agit d'une élection de déviation et non de rupture. Par conséquent, la troisième (et très importante) condition afin que l'élection de 2007 en soit une de rupture n'est pas respectée. Donc, l'élection de 2007 ne correspond pas à une élection de rupture tant au niveau de la volatilité électorale et de la théorie classique des réalignements électoraux.

## **DEUXIÈME PARTIE : LES CAUSES DE LA DISPARITION DE L'UNION NATIONALE**

### **1. ÉTUDE DES FACTEURS EXOGÈNES AU SYSTÈME POLITIQUE QUÉBÉCOIS**

Dans cette partie, nous tenterons de déterminer les facteurs pouvant expliquer la disparition de l'Union nationale. En distinguant les différentes raisons qui ont conduit à la disparition du parti politique, il nous restera à appliquer ces conditions à la situation actuelle des trois principales formations politiques afin d'en extraire un diagnostic de la situation présente des partis politiques au Québec. Nous avons choisi d'étudier le cas de la disparition de l'Union nationale, car ce phénomène est bien documenté. En raison de restriction en termes d'espace dans ce travail, nous nous sommes attardés sur trois phénomènes qui sont issus de la société qui ont eu directement une influence sur le système politique québécois. De ce fait, nous reconnaissons d'emblée que notre étude n'est pas exhaustive à ce niveau.

#### **1.1 Une nouvelle cohorte de jeunes (le phénomène des partis générationnels)**

Selon Vincent Lemieux, un parti générationnel est un parti qui parvient à mobiliser une majorité relative d'une génération de votant<sup>65</sup>. Au cours du XXe siècle, Lemieux identifie trois partis générationnels : le Parti libéral de 1897-1930, l'Union nationale de 1935-1970 et le Parti québécois depuis 1970<sup>66</sup>. Comment un parti générationnel émerge-t-il? Selon ce professeur de l'Université Laval, il faut d'abord qu'une génération de personne se retrouve dans une situation instable où les changements sociaux s'accélèrent<sup>67</sup>. Cette nouvelle couche générationnelle se trouve mobilisée par des précurseurs qui véhiculent des idées différentes des générations passées. Les générations suivantes vont alors appuyer davantage les nouvelles idées et de là émerge un parti politique dit « générationnel ». Une fois l'apogée du parti générationnel atteinte, le parti perd progressivement ses appuis au profit d'une nouvelle formation politique générationnelle qui deviendra le nouveau parti générationnel. Il est important de mentionner qu'aujourd'hui, le Parti libéral du Québec n'est plus un parti générationnel alors que c'est encore le cas pour le Parti québécois.

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

En effet, le PLQ est le seul parti politique de l'histoire du Québec à dépasser le stade de parti générationnel pour devenir un parti politique « constant ». Selon Lemieux, ceci s'explique par plusieurs facteurs qu'il expose dans un ouvrage sur le Parti libéral du Québec<sup>68</sup>. Le processus se déroule dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. De 1897 à 1931, le Parti libéral recueillait ses appuis principalement dans les régions rurales et dans les régions anglophones à l'extérieur des villes de Montréal et de Québec : le Parti libéral recueillait moins d'appuis chez les anglophones de l'ouest de l'île de Montréal (59 % des appuis) que chez les francophones (68 % des appuis)<sup>69</sup>. Ce phénomène s'explique par les positions des libéraux qui étaient plus favorables aux régions rurales qui possédaient davantage de circonscriptions que les régions urbaines.

Toutefois, l'élection de rupture de 1936 va venir transformer les appuis du parti. Lors de cette élection, l'Union nationale tient un discours qui plait davantage aux régions rurales, ce qui pousse les libéraux de tenter d'obtenir l'appui des régions urbaines. Vincent Lemieux explique comment les régions urbanisées, autrefois favorable au Parti conservateur, ont décidé brusquement d'appuyer le Parti libéral. Selon ce dernier, cette transformation est attribuable à la position nationaliste de l'Union nationale adoptée en 1939<sup>70</sup> qui a fait fuir cet électorat en grande partie anglophone. La longue domination de l'Union nationale de 1944 à 1960 viendra cristalliser l'appui des communautés anglophones et urbanisées de l'île de Montréal en faveur du Parti libéral. De plus, l'absence d'une formation politique alternative au Parti libéral pour ces communautés ne fera que fidéliser davantage cette clientèle.

Le Parti libéral a donc été en mesure de devenir un parti politique « constant », car ces appuis acquis assurent aux libéraux à chaque élection générale, environ 30 % des voix exprimés<sup>71</sup>. Ceci fait en sorte que même lorsque les appuis du parti politique dans l'électorat francophone sont faibles, le Parti libéral ne s'effondre pas et peut toujours espérer remporter au moins 25 sièges à l'Assemblée nationale du Québec. Les élections générales du 26 mars 2007 démontrent bien que même lorsque le parti est troisième dans les intentions de vote dans les circonscriptions francophones, le Parti libéral est toujours en mesure de prendre le pouvoir. Contrairement aux partis générationnels comme le Parti québécois, sa performance aux élections générales ne dépend pas uniquement de l'électorat francophone volatile. Ceci lui permet d'éviter des défaites électorales trop dures comme l'Union nationale en 1970 et 1973 ou comme le Parti québécois en 2007.

Comment le phénomène des partis générationnels a conduit à la fin de l'Union nationale ? En fait, bien que l'Union nationale disparaisse comme parti politique important au Québec et soit remplacée par le Parti québécois dans les années 1970, les premiers signes d'un nouveau nationalisme dans la nouvelle génération d'électeurs datent des années 1960. Dans une étude d'André Blais et de Richard Nadeau, il a été clairement démontré que les premières personnes à appuyer les formations souverainistes sont nées durant la période 1940-1944<sup>72</sup>. Ces personnes ont, au cours de leur adolescence, vécu une période de changements sociaux profonds : la Révolution tranquille, l'urbanisation de la société québécoise et sans oublier une plus grande éducation des jeunes Québécois. Bref, les gens

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

nés au cours des années 1940, lorsqu'ils finissent par obtenir la majorité (et le droit de vote), ils voteront différemment de la génération précédente qui avait permis l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale.

Selon Vincent Lemieux, la nouvelle génération d'électeurs, beaucoup plus éduquée, percevait le parti unioniste comme étant corrompu par le patronage et le clientélisme<sup>73</sup>. Toutefois, ce n'est pas les libéraux qui ont canalisé les appuis de la nouvelle génération de commettants, ce sont plutôt les formations politiques qui véhiculaient un projet nouveau : l'indépendance du Québec. Les électeurs nés après la Seconde Guerre mondiale ont alors emboité le pas de ceux qui avaient voté différemment. Il en a résulté un transfert des appuis de l'Union nationale vers le PQ.

### 1.2 Une évolution du nationalisme

Au cours des années 1950, le nationalisme québécois s'est transformé, passant d'un nationalisme de conservation à un nationalisme de modernisation, provoquant la disparition de l'Union nationale. Avant d'expliquer l'influence d'un nouveau nationalisme au Québec sur la disparition de l'Union nationale, il convient de rappeler que la formation politique est issue du nationalisme de conservation qui couvre la période 1840-1950<sup>74</sup>. Au cours de cette période, deux écoles de pensées se succéderont. Au cours des années 1930, il y a un changement important, qui fait en sorte que le nationalisme québécois passe d'un nationalisme canadien défendu par Henri Bourassa à un nationalisme axé sur la province de Québec défendu par Lionel Groulx. Selon Denis Monière de l'Université de Montréal, le soudain changement dans le nationalisme québécois résulte d'événements tels que des fermetures d'écoles francophones à l'extérieur du Québec, la conscription de 1917 imposée au Québec, etc.<sup>75</sup>.

Selon Monière, ces échecs ont prouvé, à l'époque, l'inefficacité de la stratégie des francophones de s'impliquer sur la scène fédérale<sup>76</sup>. Il se développe alors une désillusion par rapport aux pouvoirs politiques réels des francophones dans le processus décisionnel fédéral, ce qui se traduit par une forte baisse de la participation des francophones dans les institutions fédérales au profit d'une plus forte participation pour protéger les intérêts des francophones rassemblés la plupart au Québec. C'est précisément dans ce nationalisme que s'inscrit, en 1935, l'Union nationale. Ce parti fera de « l'autonomie provinciale » sa priorité afin de contrer « la mauvaise foi d'Ottawa qui veut tout centraliser<sup>77</sup> ». Donc, en réussissant à centrer son action sur l'autonomie provinciale, Maurice Duplessis sera en mesure de maintenir sa formation politique au pouvoir. Toutefois, le contexte d'après-guerre a permis la création d'une nouvelle forme de nationalisme.

En effet, selon une théorie développée par Ernest Gellner<sup>78</sup>, lorsqu'une ethnie dispose d'une puissance économique dont elle ne disposait pas auparavant, cette dernière, afin de se différencier des autres, développera une nouvelle forme de nationalisme qui aura recours à une entité politique (en occurrence un gouvernement) pour s'affirmer davantage qu'à l'époque où elle ne disposait pas des richesses nouvelles. Gellner fait donc le lien entre renforcement du nationalisme et industrialisation d'une société. Or, les années d'après-guerre ont permis aux Québécois de s'enrichir et de constater qu'ils ne contrôlaient pas leur économie. Selon Denis Monière, dans le Québec des années 1950, le nouveau nationalisme

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

comprend trois projets fondamentaux que la prise conscience a permis d'élaborer : l'affirmation du français, le développement économique du Québec et une augmentation des pouvoirs de l'État<sup>79</sup>. Une telle forme de nationalisme entre directement en opposition avec l'Union nationale qui refuse que l'État intervienne fréquemment dans l'économie.

Lorsque le Parti libéral accède au pouvoir en 1960, il adopte une série de mesures qui cadrent davantage avec le nouveau nationalisme du Québec. Nous pouvons penser à la nationalisation de l'électricité et la création de nombreuses sociétés d'État comme la Société générale de financement. Dans la mesure où le Parti libéral parvient à incarner politiquement le nouveau nationalisme des Québécois, l'Union nationale sera associée rapidement à une conception passéiste qui ne propose qu'un repli sur soi et, par conséquent, à aucun développement de la province par des francophones. Comme nous l'avons vu dans le cas des partis générationnels, une fois que les parents ont modifié leur choix, les enfants ne reviennent pas en arrière. De plus, toute cette prise de conscience et cette volonté de s'affirmer que l'on retrouve dans le nouveau nationalisme québécois s'inscrit aussi dans le phénomène de la décolonisation<sup>80</sup>.

## **2. ÉTUDE DES FACTEURS ENDOGÈNES AU SYSTÈME POLITIQUE QUÉBÉCOIS**

### **2.1 La politique linguistique de l'Union nationale**

Selon Herbert Furlong Quinn, « certaines politiques mises de l'avant par Jean-Jacques Bertrand ont contribué à la disparition du parti politique<sup>81</sup> ». Du même souffle, il reconnaît que l'impact des politiques n'est pas aussi important que l'émergence du nouveau nationalisme au Québec dans les années 1960. Néanmoins, il reconnaît que les politiques d'un parti ont un impact important dans l'électorat. Pour l'Union nationale, le point de non-retour est atteint en 1969 lorsque le premier ministre Jean-Jacques Bertrand dépose le *Bill* 63. Ce projet de loi a provoqué de nombreuses manifestations<sup>82</sup> contre le principe qui sous-tend le projet de loi, à savoir l'égalité de l'anglais et du français au Québec. Or, la position de l'Union nationale en matière linguistique suscitera la grogne chez les électeurs francophones qui se replieront à la place sur le Parti québécois dont l'idée d'adopter une langue officielle (le français) sans brimer les droits de la minorité anglophone semble mieux cadrer avec leurs ambitions. Le discrédit du parti en matière linguistique dans la population du Québec s'est poursuivi après 1970. En effet, lors de la campagne électorale de 1976, l'Union nationale propose « le libre choix pour les immigrants de la langue d'enseignement et la mise sur un pied d'égalité le français et l'anglais<sup>83</sup> ». Comme le mentionne Quinn, « une chose est certaine : ce n'est pas la voix du nationalisme québécois<sup>84</sup> ». En résumé, l'Union nationale n'a jamais été en mesure d'ajuster la politique linguistique du parti depuis l'arrivée d'une nouvelle forme de nationalisme au tournant des années 1950.

### **2.2 Une nouvelle dynamique dans les relations Québec-Ottawa**

Un autre aspect de la disparition de l'Union nationale est les relations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Cet aspect, souvent oublié, a pourtant un impact important sur les choix que font les Québécois depuis 1867. Pourtant, plusieurs auteurs ont remarqué une corrélation entre le parti au pouvoir au Québec et celui

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

qui est à Ottawa<sup>85</sup>. Il semblerait que le parti politique en présence à Ottawa a beaucoup de chance de conditionner le choix des Québécois aux élections provinciales. En 2008, la perception de rejet du Québec par le gouvernement Harper a grandement influencé la campagne électorale québécoise. Nous y reviendrons plus loin.

Lors de l'élection de 1960, un des principaux atouts de l'Union nationale ne sert plus. En effet, l'Union nationale, dans le cadre de sa politique visant à protéger les juridictions constitutionnelles du Québec des intrusions du gouvernement fédéral alors dirigé par le Parti libéral du Canada mentionnait que seul le parti de Maurice Duplessis pouvait empêcher toute intrusion du fédéral dans les compétences du Québec. Or, en 1958, la menace d'intrusion tombe avec l'éclatante victoire des conservateurs réputés pour respecter davantage les juridictions des provinces et être un parti beaucoup moins centralisateur que les libéraux. Or, le parti de Maurice Duplessis laissait toujours entendre que les libéraux provinciaux étaient soumis au Parti libéral du Canada<sup>86</sup> et laissait sous-entendre que les libéraux provinciaux seraient trop conciliants envers leurs homologues fédéraux. Comme il y avait une perception de soumission des leaders politiques provinciaux envers les leaders fédéraux lorsque les deux partis libéraux se retrouvaient simultanément au pouvoir, les électeurs du Québec faisaient la même association avec le Parti conservateur et l'Union nationale<sup>87</sup>. Toutefois, nous ne pouvons pas faire de corrélation entre la victoire de l'Union nationale lors des élections générales de 1966 et l'arrivée au pouvoir des libéraux de Pearson en 1963, car le cas de l'élection de 1966 est un phénomène exceptionnel dont la cause est le mode de scrutin.

Le mode de scrutin a outrageusement avantagé l'Union nationale, ce qui a permis au parti dirigé par Johnson de gouverner même si l'Union nationale avait obtenu 150 000 voix de moins que les libéraux de Jean Lesage. Ce qui nous conduit aux élections de 1970. En 1968, Pierre Elliott-Trudeau devient premier ministre et le gouvernement fédéral devient plus centralisateur face aux législatures provinciales. La logique aurait voulu que lors des élections de 1970, l'Union nationale se soit servie de l'argument qu'il était le parti politique le mieux placé pour empêcher des intrusions fédérales dans les champs de compétences provinciaux. Cependant, en raison de l'impact négatif du *Bill 63* de Jean-Jacques Bertrand, le parti n'est plus en mesure de se faire le défenseur du Québec contre Ottawa, ce sont plutôt des formations émergentes, dont le Parti québécois, qui en tirent profit. Le Parti québécois devancera l'Union nationale dès l'élection de 1973, car il propose un programme plus ferme face au gouvernement de Trudeau. Réjean Pelletier mentionnait par ailleurs qu'à cette époque, plus le gouvernement de Trudeau se voulait centralisateur, plus le PQ faisait des gains<sup>88</sup>.

À l'exception d'un bref règne de Joe Clark en 1979, Trudeau sera premier ministre du Canada entre 1968 et 1984. Comme nous le verrons plus tard, Vincent Lemieux affirme qu'une absence ou une faiblesse prolongée d'un parti politique finit tôt ou tard par causer sa perte. L'Union nationale n'a pas été en mesure de présenter devant l'électorat, durant l'ère Trudeau, une alternative face au PQ pour représenter les intérêts du Québec. Comme cette ère s'est prolongée jusqu'en 1984, l'Union nationale était condamnée à disparaître du paysage politique au Québec. Nous pouvons donc constater que les relations entre Québec et Ottawa ont eu un grand impact dans l'affaiblissement du parti politique. Voici deux

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

autres exemples. Lors des élections générales de 1985, le Parti libéral du Québec reprend le pouvoir, soit un an après l'écrasante victoire des conservateurs de Brian Mulroney (qui avait promis au Québec de réintégrer la Constitution canadienne imposée en 1981-1982).

En 2007, encore une fois avec des conservateurs au pouvoir, les libéraux de Jean Charest sont réélus et l'Action démocratique du Québec obtient l'opposition officielle. Nous pouvons donc constater que lorsque le parti fédéral est beaucoup moins centralisateur, les Québécois ont davantage tendance à accorder leur appui à une autre formation politique que le Parti québécois. La souveraineté demeure la suprême police d'assurance des Québécois : lorsque les tensions entre Ottawa et Québec sont élevées, le PQ a de fortes chances d'être porté au pouvoir. En revanche, lorsqu'il y a peu de tensions, le parti se retrouve en difficulté. Toutefois, suite à la campagne électorale de 2008 au niveau fédéral, les conservateurs ne se sont pas montrés aussi ouverts à l'endroit du Québec par rapport à 2006. Les politiques proposées par les conservateurs (coupures en cultures, création d'une Autorité des marchés financiers unique, la réforme du Sénat, etc.) ont engendré de nouvelles tensions entre le gouvernement provincial et le gouvernement du Canada. Ces tensions ont contribué au cours de la campagne électorale à la remontée des péquistes dans les sondages et à une diminution des appuis aux libéraux provinciaux et aux adéquistes.

### **2.3 Un nouvel enjeu électoral polarisateur**

La polarisation d'un enjeu est en grande partie responsable de la disparition de l'Union nationale, car la formation politique incapable d'être réellement partie prenante de l'enjeu, vient à être considérée par l'électorat comme étant futile. Dans le cas qui nous intéresse, l'enjeu électoral qui survient dès les élections générales de 1970 est l'avenir politique du Québec. Mais comment un enjeu électoral parvient à polariser l'électorat entre deux parties? Selon Hamilton et Pinard, un enjeu électoral polarisateur doit respecter trois conditions : les électeurs doivent connaître les tenants et aboutissants de l'enjeu, les parties en place doivent clairement définir leur position face à l'enjeu et les électeurs se sentent concernés directement par l'enjeu<sup>89</sup>. Dans le cas de l'Union nationale, l'enjeu de l'avenir politique du Québec repose sur deux options : le OUI ou le NON. Or, les deux positions étaient déjà représentées par deux partis politiques. Une position mitoyenne entre les deux est donc impossible. De plus, le parti ne pouvait proposer à l'électorat une position qui comporterait une autonomie plus grande, car le Parti libéral du Québec proposait cette avenue. En plus, cet enjeu est devenu assez important pour soulever les passions dans l'électorat. Les « conditions gagnantes » étaient réunies pour rendre le centre inhabitable.

### **2.4 La concurrence dans le système politique**

La littérature nous propose aussi une autre cause de la disparition du parti unioniste : la concurrence entre les partis politiques. Notre système politique hérite d'un mode de scrutin qui favorise nettement un système politique bipartisan. L'émergence d'un tiers parti n'est pas une chose facile, car bien qu'ils peuvent recueillir 200 000 voix dans l'ensemble de la province, rien ne lui garantit un siège, car un parti doit au moins recueillir une pluralité des voix dans au moins une circonscription pour être représenté au Parlement. Avec un mode de scrutin utilisant des éléments de la proportionnelle, le tiers parti peut



## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

obtenir des sièges sans pour autant parvenir à faire élire un candidat dans une circonscription électorale. Donc, l'émergence d'un tiers parti dans les suffrages se fait dans un contexte spécifique où l'ordre électoral en place n'est plus la règle.

Vincent Lemieux décrit avec précision le phénomène de l'émergence des tiers partis : « en système des deux partis la faiblesse prolongée d'un des deux "vieux partis" précède toujours, ou à peu près toujours, la montée d'un tiers parti<sup>90</sup> ». L'affirmation de M. Lemieux vient nous éclairer sur le fait suivant : si un parti politique ne parvient plus à remporter sur une base régulière le pouvoir, sa crédibilité en tant qu'alternative au parti politique au pouvoir est réduite. Cela permet donc à des formations marginales d'émerger. Si le vieux parti persiste à s'affaiblir, le tiers parti finit par le remplacer. De plus, si ce tiers parti parvient à remplacer le parti établi faiblissant, c'est que son programme concorde davantage avec la société dans lequel il se trouve alors que la vieille formation ne parvient plus à ce renouveler et à correspondre aux aspirations de la société. Le tiers parti vient couvrir un besoin de la frange de la population qui ne désire pas voter pour le parti gouvernemental et qui ne se reconnaît plus dans le parti politique qui était établi. Dans le cas de l'Union nationale, nous pouvons affirmer que le même phénomène se produit. En effet, à partir des élections de 1960, le parti ne parviendra plus à obtenir une pluralité des voix lors des élections générales.

Une faiblesse dans un parti traditionnel produit des contions favorables à ce qu'une formation politique émergente profite de la situation. Cette faiblesse de l'Union nationale est la difficulté du parti politique à s'ajuster au nouveau nationalisme qui a pour projet l'affirmation du français au Québec. Cela nous ramène à la politique linguistique du parti en 1969 qui coïncide avec l'émergence d'une nouvelle formation politique qui répond à un besoin d'une frange la société désirant l'indépendance du Québec : le Parti québécois. Mais déjà dès le milieu des années 1960, il y avait des signes qui indiquaient les difficultés de l'Union nationale à correspondre au nouveau nationalisme québécois.

En effet, le parti ne parvient plus à obtenir la pluralité des voix et il y a l'entrée en scène du Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N) et du Ralliement national (R.N.) deux formations qui totalisent près de 200 000 voix et plus de 8 % des suffrages exprimés. Les appuis des nouveaux partis politiques correspondent, en partie, aux 100 000 voix que les libéraux perdent comparativement aux élections générales de 1962. Dans un système de deux partis, si l'une des formations politiques perd des appuis, l'autre grande formation parvient à aller en chercher une bonne partie. Dans le cas de l'élection de 1966, l'Union nationale est incapable d'aller chercher les appuis perdus par le Parti libéral qui se retrouvent plutôt dans les partis souverainistes. Donc, dès 1966, nous voyons que l'Union nationale a de la difficulté à obtenir l'appui des nationalistes qui ont quitté le Parti libéral du Québec. Les événements entourant la crise du *Bill 63* n'ont fait qu'accélérer le processus. Dès les élections de 1970, l'Union nationale, qui avait recueilli 40.8 % des voix en 1966, se retrouve avec moins de 20 % des appuis. Cet écart de 20 % correspond à l'augmentation des appuis pour le mouvement souverainiste qui va passer ses appuis de 8 % à plus de 23 % alors que le Parti libéral demeure relativement stable. Nous pouvons affirmer que le nationalisme était la principale faiblesse de l'Union nationale. Par ailleurs,

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

nous pouvons également affirmer que cette faiblesse du parti a été exploitée par le mouvement souverainiste issu du nouveau nationalisme québécois.

### **TROISIÈME PARTIE : COMPARAISON ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES DE L'UNION NATIONALE ET CELLES DES PARTIS POLITIQUES IMPORTANTS**

#### **1. L'ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC**

##### **1.1 Étude des facteurs exogènes au système politique québécois**

###### **1.1.1 Les partis générationnels**

Selon ce que nous avons vu dans la deuxième partie du travail, il y a une certaine chronologie des événements qui permettent l'émergence d'un tiers parti qui sera en mesure de devenir une des deux principales formations politiques du Québec. En effet, nous avons vu que l'on doit retrouver des changements sociaux importants qui modifient les allégeances politiques d'une partie de la société et la présence de personnes précurseurs qui votent différemment de la génération précédente. En ce qui concerne les changements sociaux au Québec, nous pouvons affirmer qu'ils sont très loin d'être aussi importants que ceux survenus à partir des années 1950. C'est pour cela que nous n'allons pas aborder ce sujet, car il est probable qu'une analyse en profondeur ne serait pas concluante. Il nous reste alors à nous pencher sur le cas des précurseurs qui votent différemment de leurs parents.

Nous pouvons aujourd'hui remarquer la présence dans la population d'un groupe de personnes qui votent différemment de la génération précédente qui se caractérisait par la polarisation entre souverainistes et fédéralistes. En effet, Pierre Drouilly fait état d'une nouvelle catégorie de votants principalement constituée d'hommes âgés entre 25 et 45 ans, donc issus de la génération X<sup>91</sup>. Selon Drouilly, ces gens, qui constituent la plus jeune branche du groupe « porteur » du mouvement souverainiste, ont quitté le Parti québécois au profit de l'ADQ sans nécessairement abandonner le projet souverainiste<sup>92</sup>. Ce mouvement en est à ses débuts, car il se concentre presque uniquement dans la région de Québec (le mystère de Québec)<sup>93</sup> alors qu'ailleurs, il faut plutôt voir un vote protestataire temporaire. Il est encore trop tôt pour savoir si ce parti politique est celui d'une nouvelle génération.

###### **1.1.2 Évolution du nationalisme québécois**

L'état actuel du nationalisme québécois est favorable à l'ADQ. Louis Balthazar a d'ailleurs montré que le nationalisme québécois subissait une transformation dans les années suivant un échec référendaire. En effet, il mentionne que dans les années 1980, « le nationalisme politique s'atténuait en raison de la morosité post-référendaire<sup>94</sup> ». Il est donc probable que le même phénomène se soit reproduit à la suite de l'échec référendaire de 1995 et il se pourrait fort bien que la morosité ou la modération du nationalisme soit plus importante, car le clivage partisan suite à l'échec référendaire de 1980 est resté intact, alors que le clivage partisan, depuis les élections générales de 1998, a vu apparaître l'ADQ. Or,

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

en mars 2007, le clivage partisan au Québec s'est retrouvé transformé, ce qui indique un changement dans le nationalisme québécois où la polarisation fédéraliste-souverainiste fait place à une lutte entre trois positions : fédéralistes, autonomistes et souverainistes.

Stanley Hoffmann a fait état dans les années 1990 de l'existence d'un type de nationalisme qui ne lie pas la nation à la souveraineté étatique. Selon lui, ce nouveau nationalisme ferait en sorte que « la souveraineté serait partagée à l'intérieur de l'État et serait commune à l'étranger [...] permettant ainsi aux minorités de prendre elles-mêmes des décisions pour protéger leur caractère distinctif<sup>95</sup> ». Les échecs de 1980 et de 1995 nous démontrent, selon Louis Balthazar, que le nationalisme québécois correspond davantage à ce type de nationalisme qu'il nomme d'ailleurs le « nationalisme autonomiste ». Il définit d'ailleurs le nationalisme autonomiste comme étant « l'émancipation d'une idée dite nationale [...] sans pour autant déboucher sur l'accession à la souveraineté entendue dans son sens classique<sup>96</sup> ». Ceci signifie que pour les adhérents de cette nouvelle forme de nationalisme, l'indépendance n'est pas nécessaire pour s'affirmer. Le nationalisme québécois, modéré par les échecs référendaires, permet donc l'entrée en scène d'un parti comme l'ADQ qui se réclame autonomiste. Toutefois, les élections de 2008 démontrent que le nationalisme ne garantit pas la survie du parti, notamment lorsqu'il ne constitue pas une priorité pour l'électorat. Mais chose certaine, il existe une certaine clientèle pour l'autonomisme pour les élections à venir.

## **2. LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC**

### **2.1 Étude des facteurs exogènes au système politique québécois**

#### **2.1.1 Les partis générationnels**

De tous les partis politiques du Québec, le Parti libéral est celui qui est le moins en danger. En plus des explications que nous avons données précédemment (appui indéfectible des populations anglophones, etc.), d'autres raisons nous motivent à croire que le parti n'est pas concerné par le phénomène des partis générationnels. Tout d'abord, il faut souligner le fait que le PLQ est constant en raison d'un de ses atouts : sa bonne réputation en matière économique<sup>97</sup>. Cette expertise fait en sorte que le parti a une bonne réputation dans un enjeu qui revient fréquemment. En 2008, cette étiquette a grandement servi le parti politique. Par ailleurs, selon Vincent Lemieux, tous les partis générationnels sont issus de scissions à l'intérieur du PLQ<sup>98</sup>. Ces défections permettent au parti de ne pas changer sa philosophie en raison des tensions internes ce qui assure la constance du parti politique<sup>99</sup>. À tout coup, bien qu'il y ait eu des divisions au sein du PLQ, le parti politique a toujours été en mesure de s'ajuster aux changements de la société. C'est donc dire que tant que le parti sera en mesure de s'adapter aux changements de la société québécoise, le PLQ sera appelé à demeurer un des deux grands partis politiques du Québec. Comme les élections de 2007 le démontrent, le PLQ voit un nouveau parti émerger et devenir un rival : l'Action démocratique du Québec. Or, il faut rappeler que ce parti politique est lui-même le résultat de divergences internes au PLQ. Il serait donc surprenant de voir le PLQ disparaître.

#### **2.1.2 Évolution du nationalisme québécois**

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

Le Parti libéral du Québec a prouvé par le passé qu'il était en mesure d'ajuster sa position sur le nationalisme à la force de ce dernier. Même Jean Charest a pris les devants sur les autres formations en mentionnant qu'il allait inclure dans la Charte québécoise des droits et libertés l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette aisance à s'ajuster à l'électorat en ce qui concerne le nationalisme nous laisse croire que ce parti n'est pas menacé de disparaître de la carte politique au Québec d'autant plus que le nationalisme québécois est beaucoup plus modéré depuis l'échec référendaire de 1995.

### **3. LE PARTI QUÉBÉCOIS**

#### **3.1 Étude des facteurs exogènes au système politique québécois**

##### **3.1.1 Les partis générationnels**

Le phénomène des partis générationnels est d'une très grande importance pour le Parti québécois, car comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la formation souverainiste en est un. À moins que le parti parvienne à cristalliser une partie importante de l'électorat à sa cause, le Parti québécois serait appelé à disparaître. Plusieurs analystes politiques voient dans l'élection de 2007 la preuve que le Parti québécois est sur le point de disparaître. C'est notamment le cas de Vincent Lemieux qui mentionnait que la glissade du PQ amorcée en 1998 allait se poursuivre et que le parti ne parviendrait plus à reprendre le pouvoir<sup>100</sup>. Néanmoins, le parti souverainiste peut se rassurer sur le fait que les jeunes québécois francophones continuent d'appuyer l'idée de la souveraineté du Québec dans une proportion importante<sup>101</sup>. En effet, une étude de deux sociologues de l'Université Laval nous indique que les jeunes francophones continuent d'appuyer en grande partie le OUI et que la nouvelle génération d'électeur qui n'avait pas le droit de vote en 1995 en fait de même<sup>102</sup>.

En conséquence, le Parti québécois dispose encore d'un bon bassin d'adhérents potentiels, ce qui n'était plus le cas pour l'Union nationale. La nuance apportée par Drouilly est importante, car bien qu'elle illustre une diminution des appuis au Parti québécois, cette désaffectation n'a que très peu d'influence sur le projet souverainiste. C'est-à-dire qu'une baisse des appuis au Parti québécois ne signifie pas nécessairement la fin du projet souverainiste. Ceci vient par le fait même confirmer ce que François Rocher affirmait dans un de ses articles. Selon lui, la meilleure façon pour le Parti québécois de disparaître serait d'abandonner totalement le projet de l'indépendance du Québec<sup>103</sup>. Nous sommes alors à même de constater que le Parti québécois véhicule un projet qui peut lui permettre de survivre à la disparition des partis générationnels. En effet, en opposition avec l'autonomisme de l'Union nationale, le projet souverainiste demeure une option acceptable aux yeux d'une bonne partie de la population de la génération suivante. Donc, le PQ ne peut pas se permettre de perdre ces appuis indéfectibles.

##### **3.1.2 L'évolution du nationalisme québécois**

En ce qui concerne le nationalisme québécois, le PQ a démontré à plusieurs reprises qu'il était en mesure de s'ajuster aux fluctuations du nationalisme québécois afin de préserver ses appuis. Contrairement à ce que plusieurs analystes pouvaient croire, le projet de l'indépendance du Québec constitue la planche de salut pour le parti. Les résultats du 8

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

décembre 2008 laissent croire que le parti semble bien s'ajuster au « nationalisme autonomiste ». Donc, pour le nationalisme québécois, le PQ ne démontre aucun signe d'une disparition prochaine.

### **4. ÉTUDE DES FACTEURS ENDOGÈNES AU SYSTÈME POLITIQUE QUÉBÉCOIS**

#### **4.1 Une loi impopulaire**

À la suite des élections générales de mars 2007, nous pouvons faire plusieurs constats. Tout d'abord, il nous paraît évident qu'une loi impopulaire ne s'applique pas à l'Action démocratique du Québec, car l'ADQ n'a jamais formé le gouvernement. Toutefois, l'insatisfaction des électeurs explique la croissance accélérée du parti en mars 2007. Ces appuis ne sont donc pas définitifs, ils sont obtenus par défaut d'avoir trouvé une formation politique à laquelle on peut s'identifier. En décembre 2008, le phénomène du vote protestataire nous démontre à quel point des appuis de cette nature sont volatils. En ce qui concerne les libéraux, nous pouvons croire que les projets de loi tels que celui du Mont Orford, du Suroit, des écoles juives, etc. n'ont pas été une cause de défaite du PLQ, mais seulement une source de perte de sièges temporaire. Ces politiques n'affectent pas assez les appuis à long terme du parti pour amorcer un transfert important des appuis vers les autres formations politiques du Québec. Ceci peut s'expliquer par le fait que contrairement au *Bill 63*, les politiques impopulaires de Jean Charest n'étaient pas du ressort d'un sujet susceptible de porter atteinte au nationalisme québécois. Contrairement au Mont Orford, la politique de Bertrand visait un élément névralgique du nationalisme québécois : la langue.

#### **4.2 Nouvelle dynamique Ottawa-Québec**

Les tensions entre Jean Charest et Stephen Harper démontrent bien le fait qu'il ne faut pas se fier sur de bonnes relations entre les deux entités pour survivre, car ces relations restent instables. En effet, il est possible que de nouvelles sources de conflits entre Québec et Ottawa réussissent à remplir les trois conditions pour développer un enjeu électoral polarisateur où le centre (l'autonomie) redeviendrait inhabitable. Le Parti québécois devient vulnérable lorsque le gouvernement fédéral se fait moins centralisateur, car avec de telles relations, la souveraineté du Québec perd son attrait. Par contre, une détérioration des relations entre Québec et Ottawa entraîne à nouveau une polarisation entre les souverainistes et les fédéralistes. Pour le Parti libéral, étant donné ses appuis acquis historiquement, il est évident que peu importe l'état des relations Québec-Ottawa, le parti sera toujours en mesure de prendre le pouvoir. Par exemple, en 1994, le Parti libéral du Québec était passé près de remporter la pluralité des voix lors des élections générales en dépit du fait que la popularité de la souveraineté du Québec avoisinait les 50 %.

#### **4.3 Un nouvel enjeu électoral polarisateur**

Le résultat des dernières élections générales démontre bien qu'il n'y a plus d'enjeux en mesure de polariser l'électorat québécois. En conséquence, cela permet une plus grande diversité dans le système partisan québécois. L'exemple de Québec solidaire et du Parti vert du Québec témoigne de la possibilité des tiers partis d'émerger sur la scène politique québécoise. Amir Khadir, dans Mercier a remporté la première circonscription de l'histoire de Québec solidaire. Donc, l'absence d'un enjeu polarisateur favorise l'apparition de

## **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

nouvelles formations politiques tout en permettant aux trois partis politiques les plus importants de dominer la scène politique.

### **4.4 La concurrence dans le système politique**

La concurrence du parti de M. Dumont a déjà prouvé par le passé qu'elle pouvait s'adapter à des changements, notamment en ce qui concerne le nationalisme. Le concurrent premier de l'Action démocratique du Québec est le Parti québécois, car ces deux formations politiques vont chercher leurs appuis chez les francophones nationalistes. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer le Parti québécois. En effet, si nous remontons après le référendum de 1980, alors qu'il y avait modération du nationalisme québécois, le Parti québécois avait été en mesure de mettre en veilleuse, non sans heurts, le projet de réaliser la souveraineté du Québec afin de préserver ses appuis. C'est l'époque du passage de la souveraineté « nécessaire » vers la souveraineté « souhaitable ». La concurrence du Parti québécois devient dangereuse pour la formation de Mario Dumont dans la mesure où un changement dans le nationalisme québécois risquerait de polariser l'électorat. En ce qui concerne le Parti libéral du Québec, la concurrence n'affecte pas trop le parti, car nous avons vu plus haut dans ce texte que le parti dispose d'une clientèle acquise. Le Parti libéral du Québec dispose d'un avantage sur le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec, car il est moins dépendant du vote « nationaliste » que les deux autres formations. Ceci vient expliquer le fait que le PLQ peut être en tête dans les sondages tout en obtenant qu'un maigre 23 % des appuis chez les électeurs francophones<sup>104</sup>. Les péquistes et les adéquistes sont pratiquement dans l'impossibilité d'obtenir des appuis à l'extérieur du vote francophone. Pour le PQ, cette incapacité s'explique par le projet de souveraineté qui ne rejoint même pas 10 % de l'électorat anglophone ou des communautés ethniques. L'ADQ n'a pas été en mesure de convaincre la clientèle anglophone de tourner le dos au Parti libéral. Donc, les partis politiques les plus vulnérables en ce qui concerne la concurrence dans le système politique québécois sont le PQ et l'ADQ.

### **CONCLUSION**

Pour conclure, nous avons été en mesure d'établir le coefficient de volatilité électorale de l'élection du 26 mars 2007 et par le fait même, nous avons actualisé la littérature à ce sujet. Nous avons constaté que le coefficient de volatilité électorale de cette élection est plus élevé que les autres élections. Nous avons aussi réussi à déterminer que le taux de roulement des députés s'est accru substantiellement lors des dernières élections de 2007. Toutefois, l'élection de mars 2007 ne concorde pas avec plusieurs éléments d'une élection de rupture, ce qui remet en doute l'idée que l'élection provinciale de 2007 soit une élection de rupture. Dans la deuxième partie du travail, nous avons été en mesure de cerner les principaux facteurs pouvant expliquer la chute de l'Union nationale : les nouvelles cohortes d'électeurs via le phénomène des partis générationnels, un nouveau type de nationalisme, les relations entre Québec et Ottawa, etc. Pour ce qui est de la troisième partie du travail, nous avons vu qu'une lutte se dessine à l'horizon entre le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec, car ils se partagent la même clientèle. De plus, nous avons vu que le Parti libéral du Québec fait quelque peu bande à part, car il représente un élément de stabilité sans pareil dans le système politique québécois. Cette stabilité provient d'appuis permanents qui lui permettent d'obtenir plusieurs sièges même dans les moments les plus

### **Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

difficiles pour la formation politique. Ce phénomène, tant qu'il existe, assure la pérennité du PLQ.

Après ce travail, nous reconnaissons que notre hypothèse ne s'est pas avérée juste. En fait, le travail tend plutôt à démontrer que l'élection provinciale de 2007 a les caractéristiques d'une élection de déviation. En effet, nous avons été en mesure de démontrer, par la volatilité électorale, le roulement du personnel politique et la théorie des réalignements électoraux que cette élection est de déviation causée par un transfert à court terme des appuis aux différentes formations politiques en raison d'une vague protestataire chez les électeurs québécois. Les élections générales de 2008, qui viennent rétablir les changements de 2007 vont d'ailleurs dans le même sens que ces résultats. Depuis le 8 décembre 2008, nous savons que le clivage partisan est similaire à celui de 2003. Par ailleurs, l'effondrement des appuis à l'ADQ s'est concrétisé, ce qui nous pousse à se demander si nous assisterons à la marginalisation ou la fin de ce parti politique. Comme François Rocher le soulevait, le clivage partisan québécois a toujours été caractérisé par le bipartisme. Or, il y a un peu plus d'un an, il y avait trois formations équivalentes à l'Assemblée nationale du Québec. Mais se pourrait-il que notre système bipartisan soit incapable d'accueillir trois partis politiques équivalents? C'est pourquoi il serait donc très pertinent qu'une recherche ait lieu afin de déterminer si trois partis politiques sensiblement équivalents peuvent coexister dans ce régime parlementaire à long terme ou si ce système ne peut qu'accueillir deux grandes formations politiques. Les résultats d'une recherche de la sorte nous aideraient à mieux comprendre l'avenir de l'ADQ.

**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

**ANNEXE I : LE CALCUL DU COEFFICIENT DE VOLATILITÉ ÉLECTORALE**

Formule :

$$\text{Volatilité (v)} = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^N |P_{i,t} - P_{i,t+1}|$$

Parti politique	Élection précédente	Élection étudiée (élection dont on veut déterminer la volatilité électorale)	Variation entre les deux élections
Bleu	0.1870	0.2347	0.0477
Blanc	0.4245	0.3429	0.0816
Rouge	0.3674	0.3672	0.0002
Vert	0.0211	0.0552	0.0341
Total			0.1636

Étape 1 : Indiquer les pourcentages sous forme décimale pour chacun des partis politiques présents dans au moins une élection générale nécessaire à la réalisation du calcul (l'élection dont on veut déterminer la volatilité électorale ainsi que celle qui la précède)

Étape 2 : Faire la somme des résultats électoraux entre l'élection dont on veut déterminer la volatilité électorale et l'élection précédente (que des nombres positifs) (ne conserver que quatre décimales).

Parti politique	Calcul
Bleu	$0.2347 - 0.1870 = 0.0477$
Blanc	$0.3429 - 0.4245 = -0.0816$ Doit être transformé en positif : <b>0.0816</b>
Rouge	$0.3672 - 0.3674 = -0.0002$ Doit être transformé en positif : <b>0.0002</b>
Vert	$0.0552 - 0.0211 = 0.0341$

Variation entre les deux élections :  $0.0477 + 0.0816 + 0.0002 + 0.0341 = 0.1636$

Étape 3 : Aller chercher la demie du total obtenu  
 $0.1636/2 = 0.0818$

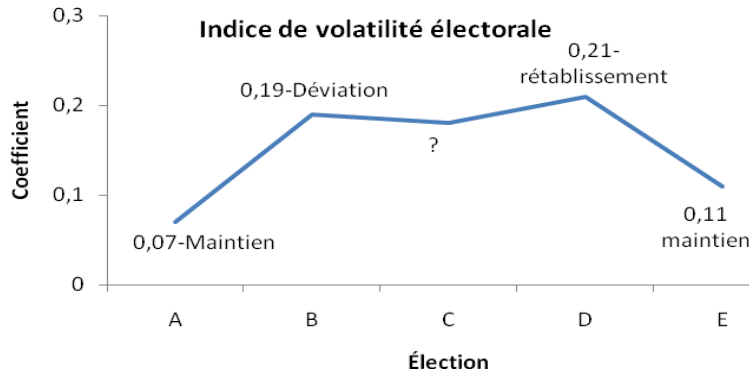
Étape 4 : Arrondir le résultat à deux décimales  
**0.08**

Coefficient de volatilité électorale pour l'élection dont on veut déterminer la volatilité électorale : **0.08**



## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

### ANNEXE II : LE CALCUL DE L'INDICE PONDÉRÉ DE VOLATILITÉ ÉLECTORALE Mise en situation : vous devez déterminer la nature de l'élection « C »



Formule :

$$\text{IPV} = \frac{\text{CVÉ}, t - \text{CVÉ}, t-1}{\text{CVÉ}, t-1} \times [(A-B) \times 100]$$

Étape 1 : Calculer la volatilité électorale de l'élection étudiée

Parti	Élection précédente	Élection étudiée	Variation
Bleu	0.4533	0.3941	0.0592
Blanc	0.2648	0.4495	0.1847
Rouge	0.2819	0.1564	0.1255
<b>Total</b>			<b>0.3694</b>

Étape 2 : Aller chercher la demie du total obtenu

$$0.3694/2=0.1847$$

Étape 3 : Arrondir le résultat à deux décimales

Coefficient de volatilité électorale de l'élection étudiée : **0.18 (Élection de déviaton)**

Étape 4 : Calculer l'indice pondéré de volatilité électorale afin de valider l'hypothèse

$$\text{IPV} = \frac{\text{CVÉ}, t - \text{CVÉ}, t-1}{\text{CVÉ}, t-1} \times [(A-B) \times 100]$$

$$\text{IPV} = \frac{0.18 - 0.19}{0.19} \times [(0.19 - 0.18) \times 100]$$

$$\text{IPV} = \frac{-0.01}{0.19} \times 1$$

$$\text{IPV} = -0.05$$

La nature de l'élection étudiée

**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

Règle applicable : Toute variation inférieure à deux par rapport à une première élection de déviation.  
Nous sommes donc en présence d'une élection de déviation.

**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

**ANNEXE III : CLASSIFICATION DES ÉLECTIONS PROVINCIALES AU QUÉBEC SELON LA VOLATILITÉ ÉLECTORALE AINSI QUE LE COEFFICIENT RATTACHÉ**

Élection	Classification selon Crête et Pelletier	Classification selon l'indice pondéré de volatilité électorale
1867	Élection fondatrice (0)	Élection fondatrice (0)
1871	Élection de maintien (0.04)	Élection de maintien (0)
1875	Élection de maintien (0.02)	Élection de maintien (-1)
1878	Élection de déviation (0.09)	Élection de déviation (24.50)
1881	Élection de rétablissement (0.08)	Élection de rétablissement (-0.11)
1886	Élection de maintien (0.04)	Élection de maintien (-2)
1890	Élection de maintien (0.05)	Élection de maintien (0.25)
1892	Élection de maintien (0.07)	Élection de maintien (0.80)
1897	Élection de rupture (0.10)	Élection de rupture (1.26)
1900	Élection de maintien (0.02)	Élection de maintien (-6.40)
1904	Élection de déviation (0.15)	Élection de déviation (8.45)
1908	Élection de rétablissement (0.13)	Élection de rétablissement (-0.26)
1912	Élection de maintien (0.03)	Élection de maintien (-7.70)
1916	Élection de maintien (0.08)	Élection de maintien (8.30)
1919	Élection de déviation (0.26)	Élection de déviation (40.50)
1923	Élection de rétablissement (0.22)	Élection de rétablissement (-0.06)
1927	Élection de maintien (0.08)	Élection de maintien (-8.82)
1931	Élection de maintien (0.09)	Élection de maintien (0.13)
1935	Élection de déviation (0.33)	Élection de déviation (64.08)
1936	Élection de rupture (0.55)	Élection de rupture (14.52)

**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

1939	Élection de déviation (0.18)	Élection de déviation (-24.79)
1944	Élection de déviation (0.19)	Élection de déviation (0.06)
1948	Élection de rétablissement (0.21)	Élection de rétablissement (0.21)
1952	Élection de maintien (0.10)	Élection de maintien (-5.72)
1956	Élection de maintien (0.01)	Élection de maintien (-8.10)
1960	Élection de maintien (0.06)	Élection de déviation (25)
1962	Élection de maintien (0.05)	Élection de rétablissement (-0.16)
1966	Élection de maintien (0.11)	Élection de maintien (7.20)
1970	Élection de rupture (0.30)	Élection de rupture (32.80)
1973	Élection de maintien (0.16)	Élection de maintien (-6.50)
1976	Élection de déviation (0.26)	Élection de déviation (6.25)
1981	Élection de rétablissement (0.20)	Élection de rétablissement (-1.38)
1985	Élection de maintien (0.14)	Élection de maintien (-1.80)
1989	Élection de maintien (0.09)*	Élection de maintien (-1.79)
1994	Élection de maintien (0.13)*	Élection de maintien (1.78)
1998	Élection de maintien (0.06)*	Élection de maintien (-3.77)
2003	Élection de maintien (0.11)*	Élection de maintien (4.17)
2007	Élection de déviation (0.20)*	Élection de déviation (7.36)
2008	Élection de rétablissement ou de déviation** (0.16)*	Élection de rétablissement ou de déviation** (-0.8)

\*Calcul effectué par l'auteur

\*\* La nature de l'élection de 2008 dépendra de la volatilité électorale de la prochaine élection générale.

**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système  
partisan québécois ?**



**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

**RÉFÉRENCES**

- <sup>1</sup> Vincent LEMIEUX. « Partis politiques et vie politique », dans *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, pp. 625-645; 625-626.
- <sup>2</sup> Éric BÉLANGER. « Un tripartisme de transition », *Options politiques*, vol.28, n°4, avril 2007, pp.69-73.
- <sup>3</sup> François ROCHER. « La disparition du PQ, ou comment prendre ses rêves pour la réalité », *Options politiques*. vol. 28, n° 6, juin 2007, pp. 39-41.
- <sup>4</sup> Vincent MARISSAL. « Une crise qui en cache une autre », *La Presse* (Montréal), 26 avril 2007, p. A9.
- <sup>5</sup> Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT et André BLAIS. *Une élection de réaligement : l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1970. 182 p.
- <sup>6</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », *Revue Canadienne de science politique*, vol. 21, n°1, mars 1988, pp. 3-33.
- <sup>7</sup> Edward G. CARMINES et James A. STIMSON. *Issue Evolution: Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1989, 217 p.
- <sup>8</sup> Éric BÉLANGER. « Un tripartisme de transition », p.70.
- <sup>9</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p.14.
- <sup>10</sup> Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT et André BLAIS. *Une élection de réaligement : l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, p.16.
- <sup>11</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p. 9.
- <sup>12</sup> Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT et André BLAIS. *Une élection de réaligement : l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, p. 16.
- <sup>13</sup> Donald E. BLAKE. « 1896 and All That : Critical Elections in Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 12, n° 3, juin 1979, pp. 259-279 ; p.264.
- <sup>14</sup> Donald E. BLAKE. « 1896 and All That : Critical Elections in Canada », p.264.
- <sup>15</sup> Valdimer Orlando KEY Jr. « A Theory of Critical Elections », *Journal of Politics*, vol. 17, February 1955, pp.3-18 ; p.4.
- <sup>16</sup> Éric BÉLANGER. « Un tripartisme de transition », p.70.
- <sup>17</sup> Pierre MARTIN. *Dynamiques Partisanes et Réalignements électoraux au Canada 1867-2004*, Paris, L'Harmattan, 2005, 301 p ; p.82.
- <sup>18</sup> Pierre MARTIN. *Dynamiques Partisanes et Réalignements électoraux au Canada 1867-2004*, p.81.
- <sup>19</sup> Éric BÉLANGER. « Un tripartisme de transition », p.70.
- <sup>20</sup> Donald E. BLAKE. « 1896 and All That : Critical Elections in Canada », p. 263.
- <sup>21</sup> Pierre MARTIN. « Les élections de 2002 constituent-elles un « moment de rupture » dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, octobre-décembre 2002, pp. 593-606 ; p.596.

**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

<sup>22</sup> Pierre MARTIN. « Les élections de 2002 constituent-elles un « moment de rupture » dans la vie politique française ? », p. 595.

<sup>23</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p. 12.

<sup>24</sup> C'est-à-dire que peu de députés sortants ont perdu l'élection suivante.

<sup>25</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p. 12.

<sup>26</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p. 12.

<sup>27</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p. 12.

<sup>28</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p. 12.

<sup>29</sup> Éric BÉLANGER. « Un tripartisme de transition », p. 70.

<sup>30</sup> Éric BÉLANGER. « Un tripartisme de transition », p. 70.

<sup>31</sup> Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN et Nancy H. ZINGALE. *Partisan Realignment: Voters, Parties, and Government in American History*, Beverly Hills, Sage, 1980, 311 p.

<sup>32</sup> Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN et Nancy H. ZINGALE. *Partisan Realignment: Voters, Parties, and Government in American History*, p. 19.

<sup>33</sup> Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN et Nancy H. ZINGALE. *Partisan Realignment: Voters, Parties, and Government in American History*, p. 225.

<sup>34</sup> Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN et Nancy H. ZINGALE. *Partisan Realignment: Voters, Parties, and Government in American History*, p. 223.

<sup>35</sup> Edward G. CARMINES et James A. STIMSON. *Issue Evolution: Race and the Transformation of American Politics*, p.13.

<sup>36</sup> Michael R. KING et Lester B SELIGMAN. « Political Realignments and Recruitment to the U.S. Congress, 1870-1970 », dans *Realignment in American Politics, Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, pp. 157-175.

<sup>37</sup> Michael R. KING et Lester B SELIGMAN. « Political Realignments and Recruitment to the U.S. Congress, 1870-1970 », p. 160.

<sup>38</sup> Michael R. KING et Lester B SELIGMAN. « Political Realignments and Recruitment to the U.S. Congress, 1870-1970 », p. 160.

<sup>39</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », pp. 10-11.

<sup>40</sup> Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT et André BLAIS. *Une élection de réalignement : l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, p. 16.

<sup>41</sup> Jean CRÊTE et Réjean PELLETIER. « Réalignements électoraux et transformation du personnel politique », p. 12.

<sup>42</sup> Comprend uniquement les députés élus siégeant à l'Assemblée nationale du Québec avant le déclenchement de l'élection générale étudiée. Par exemple, un élu à l'élection générale précédente

## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

qui ne s'est pas représenté à l'élection générale étudiée ne peut pas être comptabilisé comme étant un député défait. Par contre, un député élu lors d'une élection partielle et battu lors de l'élection générale étudiée est considéré comme un député défait.

<sup>43</sup> Comprend l'ensemble des députés qui ont été élu lors de l'élection étudiée alors qu'ils ne siégeaient pas à l'Assemblée nationale du Québec au moment du déclenchement de l'élection générale.

<sup>44</sup> Valdimer Orlando KEY Jr. « A Theory of Critical Elections », pp.3-18.

<sup>45</sup> Mosche M. Czudnowski et Heinz EULAU (dirs.). *Elite Recruitment in Democratic Politics : Comparative Studies Across Nations*, New York, Sage, 1976, 299 p ; p. 5.

<sup>46</sup> Pierre MARTIN. *Dynamiques Partisanes et Réalignements électoraux au Canada 1867-2004*, p. 55.

<sup>47</sup> Pierre MARTIN. *Dynamiques Partisanes et Réalignements électoraux au Canada 1867-2004*, p. 55.

<sup>48</sup> Éric BÉDARD. « La colère « bleue » des nationalistes », *Le Devoir*, 26 avril 2007, p. A7.

<sup>49</sup> Michel VASTEL. « Une élection qui ne règle rien », *L'actualité*, vol. 32, n° 7, 1<sup>er</sup> mai 2007, p.62.

<sup>50</sup> SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. « Sondages dévastateurs : Charest reste inébranlable », 2005, [En ligne], <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/nouvelles/200504/11/002-sondage-leger-plq.shtml>, (Page consultée le 29 janvier 2008).

<sup>51</sup> Denis LESSARD. « Le PLQ double le PQ », *La Presse*, 30 janvier 2007, p. A2.

<sup>52</sup> Jean-François BISSONNETTE. « Succès de l'ADQ ou rejet de la politique », *Le Devoir*, 31 mars-1<sup>er</sup> avril 2007, p. B5.

<sup>53</sup> John PARISELLA. « With sovereignty and federalism off the ballot, voters had another choice: Dumont », *Options politiques*, vol.28, n°4, avril 2007, pp.74-78.

<sup>54</sup> John PARISELLA. « With sovereignty and federalism off the ballot, voters had another choice: Dumont », *Options politiques*, vol.28, n°4, avril 2007, pp.74-78 ; p.74.

<sup>55</sup> Réjean PELLETIER. *Partis politiques et société québécoise : de Duplessis à Bourassa, 1944-1970*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 397 p ; p. 364

<sup>56</sup> Tasha KHEIRIDDIN. « The right place at the right time: the rise of Mario Dumont and the ADQ », *Options politiques*, vol.28, n°4, avril 2007, pp. 53-58 ; p. 54.

<sup>57</sup> Tasha KHEIRIDDIN. « The right place at the right time: the rise of Mario Dumont and the ADQ », pp. 53-58.

<sup>58</sup> Elmer E. SCHATTSCHNIDER. *The Semisoverieng people : A Realist's View of Democracy in America*, Orlando, Harcourt Brace Jovanovich College Publishers, 1975, 143 p ; p.86.

<sup>59</sup> James L. SUNDQUIST. *Dynamics of the Party System. Alignment and Realignment of Political Parties in the United States*, Washington D.C., The Brookings Institution, 1973, 486 p. ; p.278.

<sup>60</sup> Pierre MARTIN. *Dynamiques Partisanes et Réalignements électoraux au Canada 1867-2004*, p. 82.

<sup>61</sup> Pierre DROUILLY. « Une élection de réalignement ? », dans *L'annuaire du Québec 2008*, Saint-Laurent, Fides, 2007, pp.24-39 ; p. 31.

<sup>62</sup> Pierre DROUILLY. « Une élection de réalignement ? », p. 32.



## Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?

---

- <sup>63</sup> Guy LAFOREST. « La constance de l'ADQ reste son meilleur gage de succès », dans *L'annuaire du Québec 2008*, Saint-Laurent, Les Éditions Fides, 2007, pp.57-60 ; p. 58.
- <sup>64</sup> Par exemple, en 1989, le Parti égalité avait été en mesure de faire élire quatre députés à l'Assemblée nationale du Québec.
- <sup>65</sup> Vincent LEMIEUX. « L'État et les jeunes », dans *Une société de jeunes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, pp. 325-335 ; p. 327.
- <sup>66</sup> Vincent LEMIEUX. « L'État et les jeunes », p. 326.
- <sup>67</sup> Vincent LEMIEUX. « L'État et les jeunes », pp. 326-327.
- <sup>68</sup> Vincent LEMIEUX. *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 257 p.
- <sup>69</sup> Vincent LEMIEUX. *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, p.47.
- <sup>70</sup> Vincent LEMIEUX. *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, pp.78-80.
- <sup>71</sup> Vincent LEMIEUX. *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, p.204.
- <sup>72</sup> André BLAIS et Richard NADEAU. « La clientèle du OUI », dans *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaétan Morin, 1984, pp. 321-334 ; p.326.
- <sup>73</sup> Vincent LEMIEUX. « L'État et les jeunes », p. 328.
- <sup>74</sup> Denis MONIÈRE. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 148 p ; p. 76.
- <sup>75</sup> Denis MONIÈRE. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, p. 104.
- <sup>76</sup> Denis MONIÈRE. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, p. 104.
- <sup>77</sup> Denis MONIÈRE. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, p. 106.
- <sup>78</sup> Ernest GELLNER. *Nations et nationalismes*, Paris, Payot, 1989, 208 p ; p. 169.
- <sup>79</sup> Denis MONIÈRE. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, p. 114.
- <sup>80</sup> Léon DION. *Quebec : The Unfinished Revolution*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1976, 218 p ; p. 144.
- <sup>81</sup> Herbert F. QUINN. *The Union nationale : Quebec nationalism from Duplessis to Lévesque*, Toronto, University of Toronto Press, 1979, 342 p ; p. 144.
- <sup>82</sup> Jean-Luc DUGUAY. « La violence éclate devant le parlement », *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> novembre 1969, p. 1.
- <sup>83</sup> Herbert F. QUINN. *The Union nationale : Quebec nationalism from Duplessis to Lévesque*, p. 279.
- <sup>84</sup> Herbert F. QUINN. *The Union nationale : Quebec nationalism from Duplessis to Lévesque*, p. 279.
- <sup>85</sup> Voir notamment Michel C. AUGER. « Le retour du couple « Québec rouge-Ottawa bleu » », *Options politiques*, vol. 28, n° 2, février 2007, pp. 29-33.
- <sup>86</sup> Vincent LEMIEUX. « Partis politiques et vie politique », p. 627.
- <sup>87</sup> Vincent LEMIEUX. « Partis politiques et vie politique », p. 627.
- <sup>88</sup> Réjean PELLETIER. *Partis politiques et société québécoise : de Duplessis à Bourassa*, p. 360.

**Les élections provinciales du 26 mars 2007 : un point de rupture du système partisan québécois ?**

---

<sup>89</sup> Richard HAMILTON et Maurice PINARD. « The Independence Issue and the Polarization of the Electorate: The 1973 Quebec Election », *Revue canadienne de science politique*, vol. 10, n° 2, juin 1977, pp. 216-259. p.227.

<sup>90</sup> Vincent LEMIEUX. « Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec ». *Recherches sociographiques*, vol 6, n° 2, mai-août 1965, pp. 181-195; p. 185.

<sup>91</sup> Pierre DROUILLY. « Une élection de réaligement ? », p. 35.

<sup>92</sup> Pierre DROUILLY. « Une élection de réaligement ? », p. 36.

<sup>93</sup> Gilles GAGNÉ et Simon LANGLOIS. « Les jeunes appuient la souveraineté et les souverainistes le demeurent en vieillissant », dans *L'annuaire du Québec 2006*, Saint-Laurent, Fides, 2005, pp.440-456 ; p. 452.

<sup>94</sup> Louis BALTHAZAR. « L'évolution du nationalisme québécois », dans *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, pp. 647-667 ; p. 650.

<sup>95</sup> Stanley HOFFMAN. « The Crisis of Liberal Internationalism », *Foreign Policy*, n° 98, Spring 1995, pp. 159-177 ; p.170.

<sup>96</sup> Louis BALTHAZAR. « Le nationalisme autonomiste des Québécois », dans *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001. pp. 195-202 ; p.195.

<sup>97</sup> Vincent LEMIEUX. « Le PLQ peut encore rebondir », dans *L'annuaire du Québec 2008*, Saint-Laurent, Fides, 2007, pp.53-56 ; p. 55.

<sup>98</sup> Vincent LEMIEUX. *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, p.23.

<sup>99</sup> Vincent LEMIEUX. *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, p.204

<sup>100</sup> THE ECONOMIST. » Au revoir separatism, bonjour 'autonomy' », *The Economist*, vol. 382, n° 8522, March 31<sup>st</sup>, 2007, pp. 43-44 ; p. 44.

<sup>101</sup> Gilles GAGNÉ et Simon LANGLOIS. « Les jeunes appuient la souveraineté et les souverainistes le demeurent en vieillissant », p.446.

<sup>102</sup> En 2005, l'appui des jeunes n'ayant pas le droit de voter en 1995 s'est élevé à 67 % en faveur de la souveraineté du Québec. Voir Gilles GAGNÉ et Simon LANGLOIS. « Les jeunes appuient la souveraineté et les souverainistes le demeurent en vieillissant », p.448.

<sup>103</sup> François ROCHER. » La disparition du PQ, ou comment prendre ses rêves pour la réalité », p. 41.

<sup>104</sup> Michel CORBEIL. « Du réconfort pour le mal-aimé », *Le Soleil*, 30 janvier 2008, p. 2.

École de politique appliquée  
Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke  
2500 Bl. de l'Université  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
Ligne sans frais : 800 267-8337

[www.USherbrooke.ca/politique](http://www.USherbrooke.ca/politique)  
[Cahiers.politique@USherbrooke.ca](mailto:Cahiers.politique@USherbrooke.ca)  
ISSN : 1921-7803